



La politique départementale des espaces naturels sensibles

Bilan annuel 2011



Avancer, c'est notre nature

1092
ENS V

I - Les moyens financiers	p. 2-3
<ul style="list-style-type: none">• Rappel• Recettes• Dépenses	
II - Les sites Espaces Naturels Sensibles de l'Orne	p. 4-8
<ul style="list-style-type: none">• Les sites gérés par le département• Les sites gérés par le CFEN avec l'aide du Département• Les nouveaux sites inscrits au schéma départemental des Espaces Naturels Sensibles• Typologie des Espaces Naturels Sensibles• Carte de localisation des sites	
III - Le bilan des actions 2011	p. 9-25
1 - La mise en place des nouveaux périmètres ENS	
2 - Les acquisitions	
3 - Les conventions	
4 - Les études	
5 - La gestion et l'aménagement des sites	
5.1 - Montage de projets	
5.2 - Les actions dans les ENS gérés par le Département	
5.3 - Les actions dans les ENS gérés par le Conservatoire Fédératif des Espaces Naturels de Basse-Normandie (CFEN)	
6 - Les aides aux porteurs de projets dans les ENS	
7 - Les espaces naturels sensibles et la directive européenne « habitats » Natura 2000	
<ul style="list-style-type: none">• État d'avancement des procédures Natura 2000 sur les ENS du Département (fin 2009)• Contrats Natura 2000	
8 - Accueil - Sensibilisation du public	
8.1 - Accueil du public	
8.2 - Publications / Expositions	
9 - Communication	
Les 20 ans des espaces naturels sensibles en images...	p. 26-27
Revue de Presse	p. 28-32
Bilan des sites	p. 33-41

I - Les moyens financiers et humains

Rappel

Les actions relatives à la politique départementale des espaces naturels sensibles (ENS) sont conduites grâce au produit de la taxe départementale des espaces naturels sensibles (TDENS). Celle-ci est établie sur les permis de construire.

Dans l'Orne, elle a été instituée en 1991 et son taux fixé à 0,3 % (le taux maximum est de 2 %). Depuis le 1^{er} janvier 2009, celui-ci a été porté à 0,6 %.

Réforme de la TDENS et de la TDCAUE et création d'une taxe unique : la taxe d'aménagement TA.

La réforme de la fiscalité de l'aménagement a été adoptée dans le cadre de la loi de finances du 29 décembre 2010. Le nouveau dispositif repose sur la taxe d'aménagement (TA) qui se substitue à la taxe locale d'équipement (TLE), la TDENS et la TDCAUE.

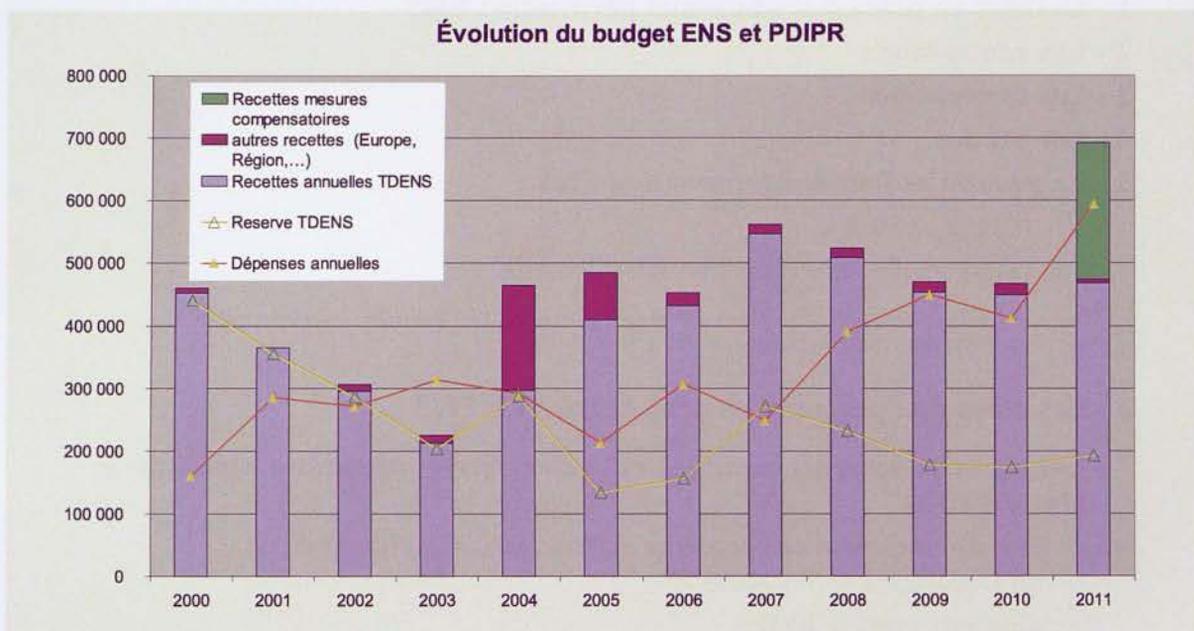
Elle est instituée par délibération du Conseil général. Ainsi, l'Assemblée départementale lors de sa réunion du 30 septembre 2011, a fixé le taux de la TA à 1 % et établi la répartition du taux pour le financement des espaces naturels sensibles (TA/ENS) à 0,60 %. L'entrée en vigueur de ce nouveau dispositif est fixée à mars 2012.

Recettes

• TDENS

En 2011, les recettes de la TDENS se sont élevées à 607 325 € soit une augmentation de 55,24 % par rapport à 2010.

Évolution des recettes de la TDENS et des autres recettes.



La TDENS est une recette affectée à la politique des ENS. Par conséquent, les crédits non utilisés une année (n) doivent être reportés sur les années suivantes (n+1, n+2). Les reports de TDENS des années précédentes s'élèvent en 2010 à 177 416,01 €.

• Autres recettes liées aux ENS

La politique des ENS génère d'autres recettes composées essentiellement de subventions de l'Europe, de l'État (ministère de l'environnement et du développement durable) ou des agences de l'eau. En 2011, ces recettes s'élèvent à 48 867,67 €.

Par ailleurs, des opérations sur les ENS portées par des partenaires (CFEN), sont financées en totalité dans le cadre de contrats Natura 2000 (État – Europe).

• Recettes liées aux mesures compensatoires

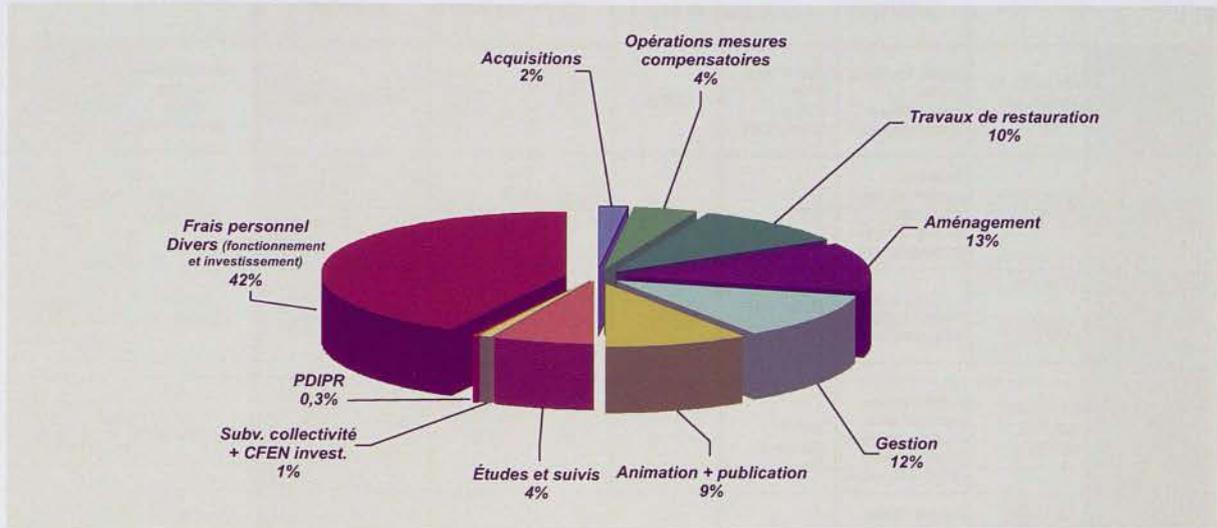
Le Conseil général a perçu en 2011, 218 800 € de recettes versées par les sociétés autoroutières Alicorne et Alis au titre des mesures compensatoires pour la mise en œuvre d'opérations sur une durée de 15 ans.



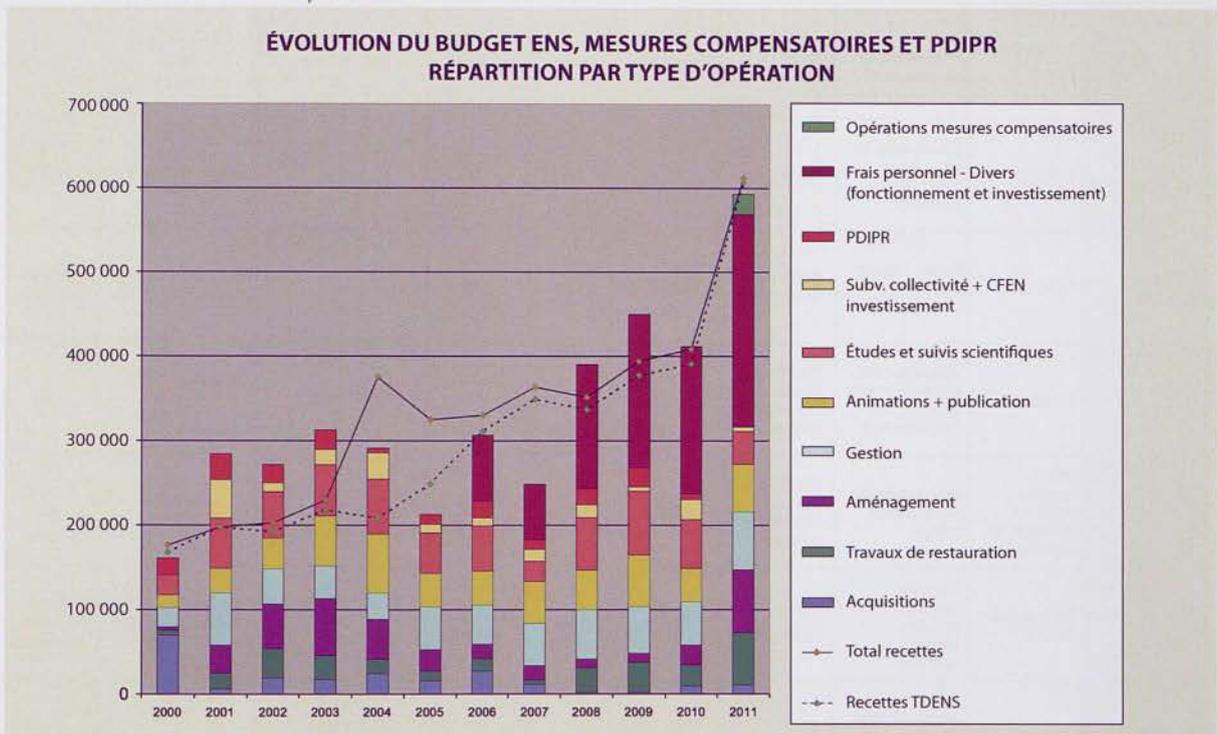
Dépenses

Le montant global des dépenses réalisées en 2011 s'élève à 593 390,34 € dont 342 745,34 € pour les opérations menées sur les sites et 250 645 € pour les frais de personnels et de fonctionnement

• Répartition des dépenses en 2011



• Évolution des dépenses



Moyens humains

Le bureau espaces naturels sensibles en charge de la politique des ENS est rattaché au Service de l'espace rural et de l'agriculture du Pôle aménagement et environnement. En 2011, il était composé de cinq personnes : un chef de bureau, un technicien, une gestionnaire administrative et deux secrétaires.

Les moyens humains mis à disposition de la politique ENS correspondent à 3,5 ETP. Fin 2011, la création d'un nouveau poste de technicien en 2012 a été étudiée dans le cadre des nouvelles missions attribuées au bureau au titre des mesures compensatoires des travaux routiers.

II - Les sites Espaces Naturels Sensibles de l'Orne

Les sites gérés par le Département

Nom du site	Communes	Type de milieux	Statuts	Superficie totale du site (-)	Année d'inscription ENS	Zone de préemption date création	Surfaces acquises à l'aide de la TDENS	Plan de gestion (gestionnaire)	Ouverture au public
MARAIS DU GRAND-HAZÉ	BELLOU-EN-HOULME, BRIOUZE	Marais tourbeux, prairies, mégaphorbiaie, landes humides	ZNIEFF I et II, Arrêté Biotope, Natura 2000	229ha	1992	1992	28 ha 71 a 75 ca	oui actualisation en cours docob Natura 2000	oui
CARRIÈRE DE LA TOURELLE	AUBRY-EN-EXMES	Ancienne carrière de grès, plan d'eau, saulaie, affleurements calcaires	ZNIEFF I	1 ha 60 a	1992	non	0	oui, 2001 (CFEN AFFO)	visites guidées AFFO
PRAIRIES DE CAMPIGNY	CANAPVILLE	Prairies humides, mégaphorbiaie	ZNIEFF I et II, Natura 2000, Arrêté Biotope	8 ha 90 a	1992	1992	7 ha 7 a 10 ca (2004)	oui 2006-2011	visites guidées uniquement
VAUDOBIN	BAILLEUL, GUEPREI	Gorges, landes, escarpements rocheux, pierriers, mégaphorbiaie, boisements, landes	ZNIEFF I, site inscrit	15 ha	1992	1992	4 ha 67 a 46 ca	oui 2005-2009	oui
GORGES DE VILLIERS	ANTOIGNY, ST-OUEN-LE-BRISOUIT, ST-PATRICE-DU-DESERT	Gorges, landes, pierriers, bois, escarpements rocheux, mégaphorbiaie	ZNIEFF II	23 ha 61 a	1992	1995	11 ha 23 a 62 ca	(2001-2005) actualisation 2008	oui
TOURBIÈRE DES PETITS RIAUX	LA LANDE-DE-GOULT	Tourbière acide de pente, lande	ZNIEFF I et II, Natura 2000	2 ha 71 a	1992	non	2 ha 71 a 31 ca	oui, (2002-2006) docob Natura 2000	oui
COTEAU DE LA FRÉNÉE	OMMEEL	Coteau calcaire sec, pelouse mésoxérophile à xérophile	ZNIEFF I et II	10 ha	1992	non	0	(CFEN), cahier des charges (2002)	non
COTEAU DU GLAND	TICHEVILLE	Coteau calcaire sec, pelouse xérophile	ZNIEFF I et II, Natura 2000	10 ha 60 a	1992	1992	0	document d'objectifs Natura 2000-(2007))	ouverture ponctuelle
COTEAU DE LA BUTTE	COURMENIL	Coteau calcaire, prairie mésophile, tourbière, fruticée, boisement	ZNIEFF I et II, Natura 2000, Arrêté Biotope	10 ha 48 a	1992	1992	10 ha 48 a 30 ca	oui actualisation 2010 (+ docob natura 2000 en 2007)	oui
LA ROCHE D'OÛTRE ET LES GORGES DE LA ROUVRE	BREEL, SEGRIE-FONTAINE, ST-PHILBERT-SUR-ORNE	Vallée encaissée, escarpements rocheux	ZNIEFF I et II, Site classé, Arrêté Biotope, Natura 2000	126 ha	1996	1997	17 ha 96 a 33 ca (CG) (+ 20 ha 95 a 54 ca communes, CDC)	oui, actualisé (2010-2017)	oui
GROTTES DE LA MANSONNIÈRE	BELLOU-SUR-HUISNE	Ancienne carrière de craie et cavités naturelles	ZNIEFF I, Natura 2000	12 ha 86 a	2000	2002	0	document d'objectifs Natura 2000-(2007) (PNR Perche)	visites guidées uniquement
CAMP DE BIERRE	MERRI	Camp protohistorique, pierriers, escarpements rocheux, bois, prairies humides	Site classé	12 ha	2000		66 a 16 ca (propriété CG) 5 ha 68 a 51 ca)		oui
ÉTANG DU PERRON	SAINT-GERVAIS-DU-PERRON	Étang, prairies mésophiles et hygrophiles, bois	Aucun	3 ha 8 a 10 ca (soc. ALIS)	2003		0	Plan de gestion 2010-2016	oui



Les sites gérés par le CFEN* avec l'aide du Département

Nom du site	Communes	Type de milieu	Statuts	Superficie totale du site (-)	Année d'inscription ENS	Zone de préemption date création	Surfaces acquises à l'aide de la TDENS	Plan de gestion (gestionnaire)	Ouverture au public
TOURBIÈRE DE COMMEAUCHE	FEINGS	Tourbière, prairie hygrophile, landes, saulaie	ZNIEFF I et II, Natura 2000, Site classé, ZICO, ZPS	3 ha 70 a (CFEN en partie)	2003		0	oui (CFEN)+docob natura 2000 en 2007	oui
COTEAU DES CHAMPS GENÈTS	AUBRY-LE-PANTHOU	Coteau calcaire sec, pelouse xérophile, zones buissonnantes, boisement	ZNIEFF I et II, Natura 2000, Arrêté Biotope	28 ha 71 a 50 ca (CFEN + CG)	2003		5 ha 8 a 35 ca	oui (CFEN), 2000 actualisation 2008	oui, 2007
COTEAU DE LA BANDONNIÈRE	LONGNY-AU-PERCHE	Coteau calcaire sec, fruticée, ripisylve	ZNIEFF I et II, Natura 2000, ZPS	4 ha 89 a	2003		4 ha 89 a 11 ca (2005, totalité)	oui (CFEN), actualisation 2010-2017	oui, 2005
COTEAU DES BUTTES ET DE LA PETITE GARENNE	SAINT-GERVAIS-LES-SABLONS	Coteau calcaire sec, pelouse méso-xérophile	ZNIEFF I et II, Natura 2000	9 ha 88 a 59 ca	2003		0	oui (CFEN), 2010	visites guidées uniquement
COTEAU DU MONT CHAUVEL	SAINT-GERMAIN-DE-CLAIREFEUILLE	Coteau calcaire sec, pelouse calcicole mésophile, prairies humides	ZNIEFF I	8 ha 96 a 70 ca	2003		0	oui CFEN (1999-2002) actualisation 2008	visites guidées uniquement
COTEAU DE LA COUR CUCU	CANAPVILLE	Coteau calcaire sec	ZNIEFF I et II, Natura 2000	1 ha 67 a (CFEN)	2003		0	oui CFEN (1999-2002) actualisation 2008	visites guidées uniquement
CARRIÈRE DES MONTS	SENTILLY	Ancienne carrière de calcaire	ZNIEFF I	2 ha 19 a 47 ca (Commune de Sentilly)	2003		0	oui (CFEN), 1998	visites guidées uniquement
		SUPERFICIE TOTALE en ENS		521 ha 46 a		SUPERFICIE TOTALE acquise avec la TDENS	107 ha 83 a		

* Conservatoire fédératif des espaces naturels de Basse-Normandie.

II - Les sites Espaces Naturels Sensibles de l'Orne

Les nouveaux sites inscrits au schéma départemental des Espaces naturels sensibles

- Les nouveaux ENS définis comme **PRIORITAIRES** sur lesquels le Conseil général souhaite concentrer son action (12 sites)

Nom du site	Communes	Type de milieux	Statuts	Superficie totale du site (-)	Zone de préemption date de création	Surfaces acquises avec l'aide de la TDENS	État d'avancement des opérations	Ouverture au public
MÉANDRES DE L'ORNE	BATILLY, LA COURBE, GIEL, COURTEIL, MENIL-JEAN, SERANS	Gorges et vallées, prairies humides, escarpements rocheux, mégaphorbiaie, boisements, prairies sèches	ZNIEFF I et II, Natura 2000	288 ha			périmètre ENS validé	oui
LA FOSSE ARTHOUR	ROUELLEY	Escarpements rocheux, landes, pierriers, bois	ZNIEFF I et II, Natura 2000	70 ha			concertation engagée	oui
PIERRIER DE LA BUTTE CHAUMONT	CUISSAI, LIVAIE, ST-DENIS-SUR-SARTHON, SAINT-NICOLAS-DES-BOIS	Pierriers	ZNIEFF I et II	14 ha			-	oui
COTEAUX DU SITE HISTORIQUE OPÉRATION GRAND SITE (OGS) NORMANDIE 44	COUDEHARD	Coteaux calcaires, zones buissonnantes, boisement	ZNIEFF I, OGS	80 ha			concertation engagée	oui
LE TERTRE BIZET ET LA TABLÈRE	LONLAY-L'ABBAYE	Landes, tourbière, carrière	ZNIEFF I et II, Natura 2000	135 ha			concertation engagée	visites guidées
PRAIRIE TOURBEUSE DU BEL ERABLE	MOULINS-LA-MARCHE	Tourbière, prairie hygrophile, landes, saulaie	ZNIEFF I et II, Natura 2000	8 ha			-	non
PRAIRIES HUMIDES DE LA VALLÉE DE LA SARTHE	BARVILLE, HAUTERIVE, LE MELE-SUR-SARTHE, LE MENIL-BROUT, MIEUXCÉ, HÉLOUP, SAINT-JULIEN-SUR-SARTHE	Prairies humides, mégaphorbiaies, prairies tourbeuses, prairies mésophiles	ZNIEFF I et II, Natura 2000	140 ha			-	non
SOURCES, PERTES ET RESURGENCE DE LA GUIEL	HEUGON, MONNAI, LE SAP ANDRE, VILLIERS-EN-OUÏCHE, ST-NICOLAS-DES-LAITIERS	Prairies humides et tourbeuses	ZNIEFF I et II, Natura 2000, APPB vallée de la Guiel	57 ha			-	non
ÉTANG DES PERSONNES	LE MAGE, NEUILLY-SUR-EURE	Étang, prairies humides, boisements	ZNIEFF I et II, Natura 2000	53 ha			concertation engagée	non
SAINTE-EUGÉNIE	SILLY-EN-GOUVERN, AUBRY-EN-EXMES	Bois calcicoles, prairies humides, prairie mésophiles et sèches	ZNIEFF II	25 ha			périmètre validé plan de gestion réalisé en 2011	oui
RUISSEAU DE CHAUDE FONTAINE	CISAI-SAINT-AUBIN, ST-EVROULT-N.-DAME-DU-BOIS, TOUQUETTES, LA TRINITE-DES-LAITIERS	Bois hygrophiles et tourbeux	ZNIEFF I et II	115 ha			-	non
CARRIÈRE DE VILLEDIEU-LES-BAILLEUL	TOURNAI-SUR-DIVES, VILLEDIEU-LES-BAILLEUL	Carrière	ZNIEFF I	13 ha			-	non
		SUPERFICIE TOTALE		640 ha				



Les nouveaux sites inscrits au schéma départemental des Espaces naturels sensibles

- Les nouveaux ENS sur lesquels le Conseil général viendra en accompagnement des projets de collectivités, des EPCI ou des associations (8 sites)

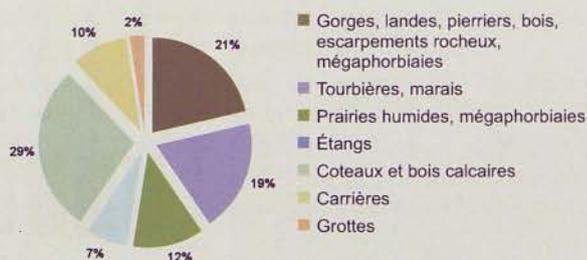
Nom du site	Communes	Type de milieux	Statuts	Superficie totale du site (-)	Zone de préemption date de création	Surfaces acquises avec l'aide de la TDENS	État d'avancement des opérations	Ouverture du public
NOTRE-DAME-DES-ROCHES	LE CHATELLIER	Escarpements rocheux, landes, mégaphorbiaie, boisements	ZNIEFF II	11 ha			concertation engagée	en partie seulement
LANDES ROCHEUSES ET CARRIÈRE DE VIEUX SAINT-PIERRE	SAINT-PIERRE-D'ENTREMONT	Escarpements rocheux, landes	ZNIEFF I et II, APPB Vallée du Noireau	25 ha 70 a			-	non
VALLÉE ET RUISSEAU DE CULOISEAU	LE MAGE, MOUTHIER-SUR-PERCHE	Tourbière, marais, prairie hygrophile	ZNIEFF I et II, Natura 2000, APPB bassin de la Corbionne	150 ha			-	non
VALLÉES ET MARAIS DE BRETONCELLES	BRETONCELLES	Tourbière, marais, prairie hygrophile	ZNIEFF I et II, APPB bassin de la Corbionne	37 ha	25 novembre 2011	8 ha	périmètre validé plan de gestion réalisé en 2011	non
ÉTANG DE TESSÉ-FROULAY	TESSE-FROULAY	Étang et prairies	ZNIEFF I	6 ha			-	non
PELOUSES ET BOIS DE LA SERRE	BRULLEMAIL	Coteau calcaire	ZNIEFF I et II	13 ha			-	non
PRAIRIES HUMIDES EN AMONT D'ARGENTAN ET MARAIS DE GROGNY	ARGENTAN, AUNOU-LE-FAUCON, BOISSEI-LA-LANDE, JUVIGNY-SUR-ORNE, SAI	Prairies humides, mégaphorbiaie, prairies tourbeuses, prairies mésophile	ZNIEFF I et II, Natura 2000	259 ha			-	non
PRAIRIES HUMIDES DE LA FUJE DES VIGNES	ALENÇON	Prairies humides et tourbeuse	ZNIEFF I et II, Natura 2000	42 ha 56 a	25 novembre 2011		périmètre validé	non
SUPERFICIE TOTALE				544 ha 26 a				

- Sites prévus en extension d'ENS actuels (3 sites)

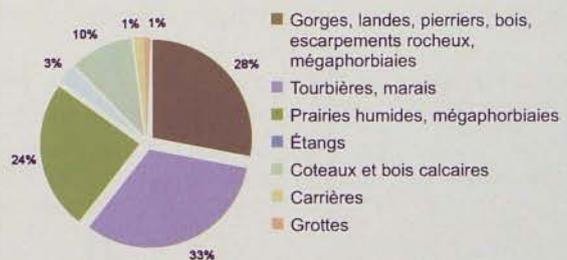
Nom du site	Communes	Type de milieux	Statuts	Superficie totale du site (-)	Surfaces acquises avec l'aide de la TDENS	État d'avancement des opérations	Ouverture du public
HÊTRAIE ET PELOUSES DES DOUETS	CANAPVILLE	Coteau calcaire	ZNIEFF I et II, Natura 2000	3 ha		concertation engagée	non
COTEAU DU GLATINET	CANAPVILLE	Coteau calcaire	ZNIEFF I et II, Natura 2000	4 ha		-	non
CARRIÈRES DES MONTS ET DES SABLONNETTES	SENTILLY	Carrière	ZNIEFF I	13 ha	96 a 80 ca	concertation réalisée restauration aménagement en cours	
SUPERFICIE TOTALE				20 ha			

Typologie des Espaces Naturels Sensibles

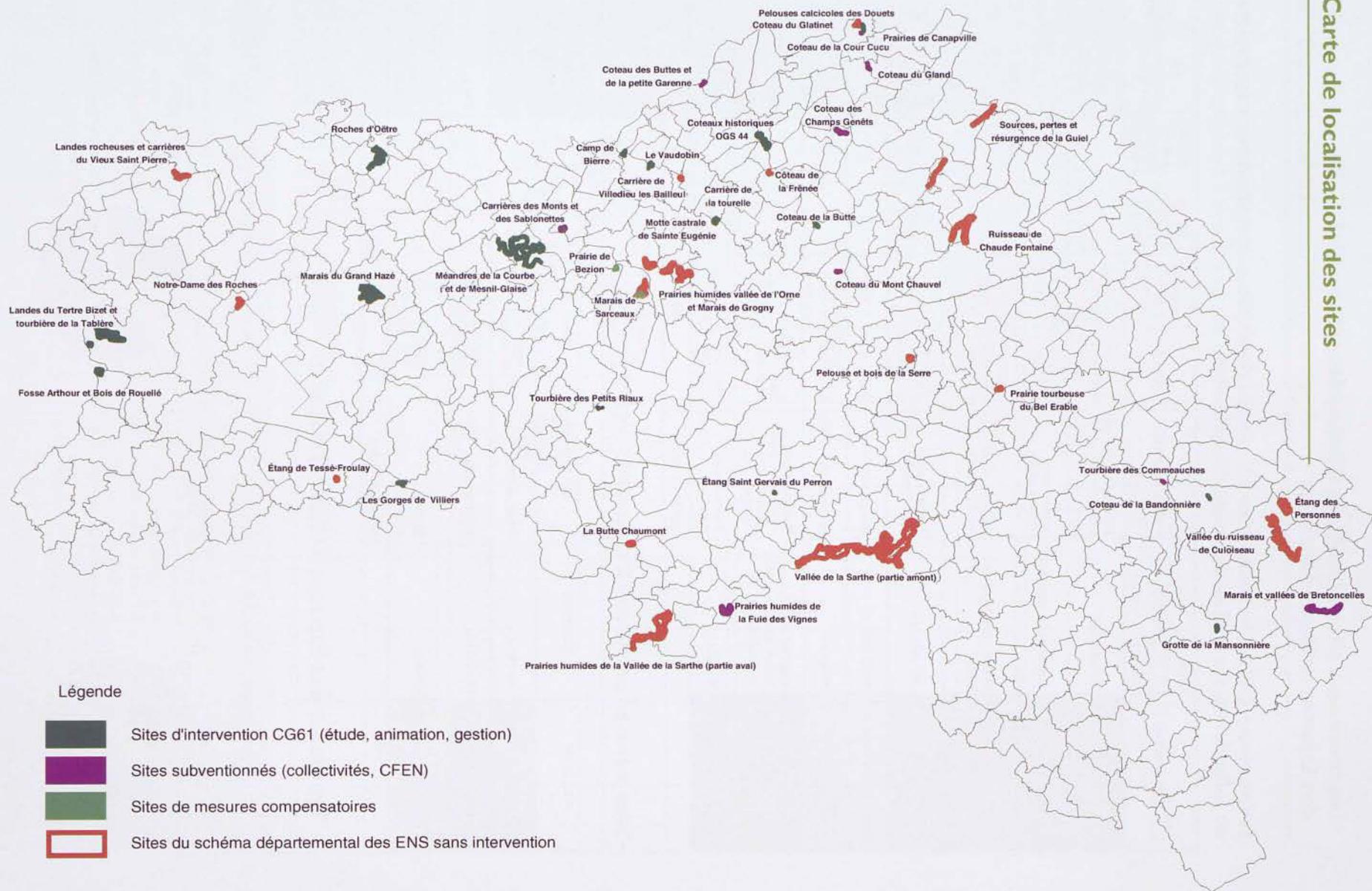
Pourcentage du nombre d'ENS par type de site



Pourcentage de la surface des ENS par type de site



Carte de localisation des sites



Légende

- Sites d'intervention CG61 (étude, animation, gestion)
- Sites subventionnés (collectivités, CFEN)
- Sites de mesures compensatoires
- Sites du schéma départemental des ENS sans intervention

III - Le bilan des actions 2011

L'année 2011 a été marquée par les 20 ans de la politique des espaces naturels sensibles. A cette occasion de nombreuses manifestations ont été proposées au public ; expositions, animations nature, démonstrations techniques, conférence, jeux.

Celles-ci ont été largement suivies et se sont traduites par une augmentation de la fréquentation sur les sites de 30% par rapport à 2010, sur certains sites en visites guidées et de 40 à 50 % en moyenne en visite libre.

Par ailleurs, plusieurs chantiers importants ont été réalisés, notamment :

- des travaux de restauration écologique et d'aménagement dans le cadre de la mise en œuvre des mesures compensatoires de l'A28 et de l'A88 (Prairies de Bezion – Marais de Grogny des Sablonnettes dans le cadre du programme 1 % paysage de l'A88).
- des travaux hydrauliques et de restauration écologique au Marais du Grand-Hazé dans la cadre d'un contrat Natura 2000 financé par l'État et l'Europe.

Le programme d'actions 2011 concerne 29 sites (28 en 2009).

1 - La mise en place des nouveaux périmètres ENS

• La concertation

Afin d'établir les périmètres définitifs des sites classés en ENS, en concertation avec les élus et les propriétaires, des réunions de travail et des visites de terrains sont organisées. En 2011, 4 interventions ont concerné les sites de la Lande du Tertre Bizet, les coteaux de la bataille de Normandie, et la Fosse Arthour.

• Fin 2011 : Bilan

3 périmètres sont validés par les communes concernées et approuvés par l'Assemblée départementale.

4 autres périmètres sont en cours de finalisation en accord avec les communes :

- La Fosse Arthour (Rouellé),
- les Carrières des Monts et des Sablonnettes (Sentilly),
- Notre-Dame des Roches (Le Chatellier)
- et les Coteaux de la Bataille de Normandie (Coudehard et Montormel).

Enfin, 2 projets de périmètres sont à l'étude : la Lande du Tertre Bizet (Lonlay l'Abbaye) et les pelouses et bois de la serre (Brullemail).

2 - Les acquisitions

Le Département réalise des acquisitions au titre des ENS depuis 1992 dans le cadre de négociations amiables, essentiellement.

En 2011, les acquisitions concernent 96 a 80 ca à la Carrière des Sablonnettes et 1 ha 3 a et 5 ca au Marais du Grand-Hazé. Par ailleurs, le Conseil général s'est porté candidat pour l'acquisition de 6 ha 70 a 90 ca sur le site des Coteaux de la Bataille de Normandie.

Actuellement, la totalité des acquisitions foncières réalisées dans les ENS avec la TDENS, représente 111,8 ha.

Deux nouvelles zones de préemption, d'une superficie totale de 79 ha 56 a, ont été établies par le Département au titre des ENS en 2011, ce qui porte à 10 le nombre de sites soumis au droit de préemption et représente une superficie totale de 513 ha 56 a. En ce qui concerne ces deux zones (la Fuite des Vignes et les Vallées et le Marais de Bretoncelles), le Conseil général a délégué son droit de préemption aux communes concernées.

En 2010, le Département a été saisi d'une déclaration d'intention d'aliéner concernant le Marais du Grand-Hazé, dans le cadre de son droit de préemption ENS.

Depuis 2000, une mission de veille foncière a été confiée par convention à la SAFER de Basse-Normandie sur l'ensemble des zones de préemption ENS. Un avenant annuel fixe le coût de la prestation. En 2011, il était de 2 033,20 € (comme en 2010).

Par ailleurs, une mission d'étude et d'animation foncière a été confiée à la SAFER en 2010, en vue d'effectuer un échange de terrains avec un propriétaire au Marais du Grand-Hazé.

3 - Les conventions

La mise en œuvre de la politique ENS repose en grande partie sur des accords passés avec différents partenaires dans le cadre de conventions. Plusieurs types de conventions sont ainsi établis par le Département pour la gestion des sites et leur ouverture au public, avec des collectivités, des propriétaires privés ou des associations.

Ainsi en 2011, 21 nouvelles conventions ont été établies et 4 ont été renouvelées.

• Conventions avec des propriétaires privés

21 conventions de passage sont établies avec des propriétaires depuis plusieurs années sur 5 sites (Roche d'Oëtre, Gorges de Villiers, Marais du Grand-Hazé, Vaudobin, Camp de Bierre). Elles permettent d'ouvrir au public des sentiers de découvertes sur des terrains privés.

En 2011, 6 conventions ont été établies pour la mise en place de visites guidées sur 3 sites (Méandre de l'Orne, Lande du tertre Bizet, Bois de Goult).

Par ailleurs des conventions d'autorisation de travaux sont établies avec les propriétaires chaque fois que des chantiers de gestion écologique ou d'aménagement sont prévus sur des terrains privés.

En 2011, 9 conventions ont été établies avec des propriétaires pour la réalisation de travaux : 3 pour la Carrière des Sablonettes, 1 au Vaudobin, 2 aux Gorges de Villiers, 1 pour les Prairies de Bezion, 1 pour les Méandres de l'Orne, et 1 pour la Fosse Arthour.

• Conventions avec des agriculteurs

3 conventions de gestion sont établies et renouvelées annuellement avec des agriculteurs pour la gestion par pâturage sur 3 sites (Coteau de la Butte, Roche d'Oëtre et Camp Bierre).

En 2011, 2 nouvelles conventions ont été établies pour la gestion des sites du Marais de Grogny et des Prairies de Bezion.

• Conventions avec des collectivités

5 conventions sont établies avec des communes et une communauté de communes pour la gestion des terrains dont ils sont propriétaires sur les sites ENS. Deux sites sont concernés : le Marais du Grand-Hazé, la Roche d'Oëtre et Gorges de la Rouvre.

Par ailleurs, 4 nouvelles conventions ont été établies en 2011 pour des travaux d'aménagement pour l'accueil du public avec la commune de Briouze pour le Marais du Grand-Hazé, la commune du Bourg Saint-Léonard pour le site de Sainte-Eugénie, la commune de Rouellé pour la Fosse-Arthour et la commune de Saint-Ouen-le-Brisoult pour les gorges de Villiers.

• Conventions avec des associations

Cinq conventions sont établies avec des associations pour la gestion des sites :

- Marais du Grand-Hazé (association pour l'entretien du Marais du Grand-Hazé),
- Vaudobin (sociétés de chasses),
- Prairies de Campigny (CFEN et AFFO),
- Coteau de la Butte (CFEN),
- Coteau de la Bandonnière (CFEN).

• Divers

Une convention d'utilisation temporaire a été établie avec la société autoroutière Alis, propriétaire de l'étang du Perron à Saint-Gervais-du-Perron, afin de pouvoir réaliser des chantiers d'entretien sur le site qui doit être rétrocédé prochainement au Département.

Deux conventions sont établies avec les sociétés autoroutières ALICORNE et ALIS dans le cadre de la rétrocession au Département de terrains acquis dans deux sites naturels au titre des mesures compensatoires à la réalisation des autoroutes A 28 et A 88.

Elles définissent les engagements du Conseil général et la participation financière des deux sociétés pour la gestion des sites concernés ; le Marais de Grogny à Sarceaux et les Prairies de Bezion à Fontenay-sur-Orne.

La convention passée avec l'antenne bas-normande du Conservatoire botanique national (CBN) de Brest a été renouvelée afin de permettre une meilleure connaissance de la flore sauvage et des habitats d'intérêt patrimonial de l'Orne et leur prise en compte dans la politique de préservation des ENS.



4 - Les études

Les études conduites sur les ENS visent à améliorer les connaissances scientifiques à définir et à planifier les opérations à mener pour la gestion écologique des sites et pour l'accueil du public, et à évaluer l'efficacité des actions mises en œuvre.

Ainsi, actuellement 19 sites sont dotés d'un plan de gestion qui précise les objectifs et établit un programme d'actions pour 5 ans, et 17 sites font l'objet de suivis scientifiques réguliers.

• Plans de gestion

2 sites sont concernés en 2011 :



- Le plan de gestion du site de Sainte-Eugénie a été achevé.
 - L'actualisation du plan de gestion du Marais du Grand-Hazé, lié à l'arrêté préfectoral de protection des biotopes a été achevé.
- La réalisation de ces nouveaux documents permet de faire un bilan des actions, d'évaluer les résultats de la gestion mise en place et de définir un nouveau programme d'actions, en concertation avec les acteurs et les partenaires concernés.
- Par ailleurs, le bureau des ENS a participé au suivi de l'élaboration du plan de gestion et d'aménagement pour le public d'une partie du site des Marais et Vallées de Bretoncelles, réalisé sous maîtrise d'ouvrage de la commune.

• Inventaires et suivis scientifiques

- un suivi botanique est effectué tous les ans par le Conservatoire fédératif des espaces naturels de Basse-Normandie (CFEN) pour évaluer l'impact de la gestion par pâturage sur le cortège floristique aux Coteaux de la Butte et de la Bandonnière, ainsi que sur l'ensemble des sites dont il est le gestionnaire,
- des suivis scientifiques définis par les plans de gestion sont réalisés par le CPIE des collines normandes sur les sites du Vaudobin et de la Roche d'Oètré et des Gorges de la Rouvre. Ils concernent plusieurs milieux et groupes d'espèces d'intérêt patrimonial (flore, oiseaux, papillons, chauves-souris...).

En 2011, ces suivis ont concerné plus particulièrement la flore et les insectes au Vaudobin ; la flore patrimoniale et la faune (loutre et écrevisse) à la Roche d'Oètré et dans les Gorges de la Rouvre.

L'antenne de Basse-Normandie du CBN de Brest a mené à la demande du Département des investigations, ou définis des protocoles de suivis scientifiques sur 7 sites : le Marais de Grogny, la Tourbière des Petits Riaux, les sites de Sainte-Eugénie et le Bois de Serre.



5 - La gestion et l'aménagement des sites

La gestion et l'aménagement des sites comprennent l'ensemble des opérations relatives à :

- l'entretien courant et la mise en sécurité des aménagements relatifs à l'accueil du public et à la gestion des sites,
- les travaux de gestion écologique pour la restauration ou l'entretien des milieux naturels,
- la gestion par pâturage extensif de certains sites,
- les travaux d'aménagement et la mise en place d'équipements pour l'accueil et l'information du public.

Ces opérations sont conduites sous maîtrise d'ouvrage du Conseil général pour les sites gérés par le Département et sous maîtrise d'ouvrage du CFEN de Basse-Normandie, avec l'aide financière du Département, pour les sites dont cet organisme est propriétaire ou dont il a la maîtrise d'usage (convention avec les propriétaires).

→ 5.1 - Montage des projets

En 2011, l'élaboration de nouveaux projets d'aménagement concerne, dans le cadre des mesures compensatoires relatives aux travaux routiers les Prairies humides de la Vallée de la Sarthe.

- Les **PRAIRIES HUMIDES DE LA VALLÉE DE LA SARTHE** (150 ha)
à Mieuxcé,
Héloup,
Ventes-de-Bourse,
Roullée (72),
Saint-Léger-sur-Sarthe,
Le Ménil-Broût,
Lignières-la-Carelle (72),
Coulonges-sur-Sarthe
et Saint-Julien-sur-Sarthe, au titre des mesures compensatoires de la RN 12.

Le bureau espaces naturels sensibles est associé à la mission confiée par l'État à la Caisse des dépôts et consignation biodiversité, pour le choix des terrains d'intérêt écologique à acquérir dans la Vallée de la Sarthe et à la définition des modalités de gestion à mettre en œuvre avec des agriculteurs.

Ces terrains seront ensuite rétrocédés au Département qui aura en charge le suivi de leur gestion.

En 2011, plusieurs échanges et réunions de travail ont été programmés pour valider les diagnostics écologiques et agricoles et les plans de gestions des terrains établis par les bureaux d'études.

- **L'AMÉNAGEMENT DU SITE HISTORIQUE DE LA COURBE,**

le site du Camp de la Courbe fait partie de l'ENS des Méandres de l'Orne. Il est inscrit au titre des monuments historiques et le Conseil général est propriétaire d'une grande partie des terrains concernés.

Des premiers travaux de nettoyage de la végétation a été réalisé en 2010 et 2011 mais une réflexion doit être menée pour aménager un parcours de façon autonome sur le site afin de permettre au public de le découvrir.

En 2011, deux réunions ont été organisées avec le Maire de la Courbe, le Directeur de la DRAC de Basse-Normandie et les services du Conseil général concernés (bureau des ENS et le bureau Éducation et culture) afin de définir les orientations pour cet aménagement, la localisation du parking, la définition du parcours, le support d'information du public...

→ 5.2 - Les actions dans les ENS gérés par le Département

● Travaux d'entretien courant

Ces travaux comprennent :

- l'entretien des parkings et des sentiers,
- la réparation et le nettoyage des petits aménagements et des équipements (emmarchements, passerelles, panneaux...).

Par ailleurs, une surveillance est assurée tout au long de l'année afin d'intervenir en cas de dégradation de l'état des sentiers ou de mise en danger des promeneurs (arbres dangereux...).

Les 9 sites ouverts à la visite libre, représentent plus de 25 km de sentiers balisés (auxquels s'ajoutent 2 sites du CFEN avec 2,5 km de sentiers).

Une centaine de panneaux équipent ces sites pour l'accueil et l'information du public.

L'entretien annuel de ces équipements est confié aux associations d'insertion.

Pour le site de la Roche d'Oêtre et des Gorges de la Rouvre, où les interventions d'entretien des aménagements à la maison du paysage comme la tonte sont importantes et régulières, l'équipe technique de la Communauté de communes d'Athis intervient.

● Travaux de gestion écologique

Des chantiers de gestion écologique sont menés sur les sites afin de conserver les milieux naturels remarquables. Ils concernent à la fois des gros chantiers de restauration de milieux (déboisement, décapage...), des chantiers d'entretien écologique (fauche, débroussaillage, arrachage de jeunes plants...) et des travaux liés aux équipements nécessaires à la gestion (clôtures, abreuvoirs, parcs de contention...).

En 2011, 13 sites ont fait l'objet d'interventions.



A la **TOURBIÈRE DES PETITS RIAUX**,

en 2011, une troisième tranche de travaux du contrat Natura 2000 établi en 2009 a été réalisée dans les secteurs de tourbière et de lande, elle concernait :

- l'arrachage manuel et avec l'aide d'un cheval, de jeunes arbres,
- le débroussaillage, la fauche et le ratissage manuel dans les secteurs de lande et tourbière,
- le décapage à la pelle hydraulique d'une zone colonisée par la fougère aigle.

Par ailleurs :

- le traitement mécanique, avec traction animale, de la fougère aigle en complément du battage manuel a été effectué dans la lande et sur la tourbière,
- l'arrachage manuel de toutes les repousses d'arbres sur le secteur de lande décapé en 2009.

A la **ROCHE D'OËTRE**,

les opérations de gestion ont concerné plus particulièrement :

- la lande sur le haut de la corniche, avec la coupe des massifs d'ajoncs afin de dégager le paysage depuis le sentier du granite et la coupe de rajeunissement des bourdaines,
- les prairies situées autour de la maison du paysage et dans les gorges de la rouvre, où ont été effectués des travaux de gestion :
 - * fauche avec exportation : manuelle dans la prairie de pente se trouvant dans les gorges de la Rouvre et mécanique dans les prairies proches de la maison du paysage,
 - * broyage des refus pour les prairies pâturées,
 - * coupe des semis d'aulnes et arrachage des massettes et rumex.



Au **MARAI DU GRAND-HAZÉ**,

le Conseil général est le gestionnaire du site désigné par le comité de pilotage dans le cadre de la procédure Natura 2000 et de l'arrêté préfectoral de protection de biotopes. A ce titre, il met en œuvre les actions prévues dans le plan de gestion validé par le comité de pilotage et les opérations de gestion courantes. En 2011, d'importants travaux de restauration et d'aménagement ont été programmés sur cinq ans. Pour la réalisation de cette opération, un contrat Natura 2000 a été établi. Il permet de bénéficier d'un financement à 100 % de l'État et de l'Europe, pour un montant total de 44 359,62 € en cinq ans.

En 2011, une première tranche de travaux a été réalisée :

- création d'un seuil amovible et d'un merlon de terre pour la gestion hydraulique du Marais avec pour objectif le maintien d'un niveau minimal d'eau pendant les périodes de sécheresse,
- arrachage manuel de saules dans la tourbière sur une surface de 3 700 m²,
- arrachage mécanique (pelle hydraulique) des saules se trouvant à proximité du chemin sur pilotis de la marrière sur une surface de 614 m²,
- coupe des arbres et arbustes, fauche avec exportation de prairies en mégaphorbiaie au nord du Marais (soit 0,95 ha de cet habitat restauré).

Par ailleurs, ont été effectuées :

- la poursuite du traitement mécanique de la fougère grand aigle sur la parcelle nord d'hivernage des animaux,
- la fauche et l'exportation de la végétation (joncs principalement sur plusieurs secteurs de la zone de pâturage),
- la restauration de clôture (débroussaillage, changement de piquets).

Au **CAMP DE BIERRE**,

des travaux de débroussaillage à l'intérieur et à l'extérieur des remparts ont permis de maintenir des points de vues.



Au **VAUDOBIN**,

comme chaque année, des travaux de débroussaillage et de fauche ont été effectués dans le sous-bois et dans le fond de la vallée dans la lande.

Aux **GORGES DE VILLIERS**,

les interventions ont concerné :

- le traitement mécanique avec traction animale de la fougère aigle en complément du battage manuel effectué sur le versant pentu pour limiter le développement de cette espèce,
- l'arrachage des repousses de ligneux sur les secteurs de lande régénérés en 2008,
- la fauche d'une partie de la lande à bruyère,
- la fauche de secteurs de mégaphorbiaie.



A. l'**ÉTANG DU PERRON**,

en 2011, les travaux réalisés pour partie dans le cadre du projet financé au titre du 1 % Paysage sont les suivants :

- le plessage d'une partie de la haie existante,
- la plantation d'un nouveau linéaire de haie,
- l'enlèvement d'un poteau électrique,
- la fauche de la prairie.

Au **COTEAU DE LA BUTTE**, deux chantiers ont eu lieu :

- afin d'avoir une zone de repli pour les chèvres pâtureant la pelouse, des équipements ont été réalisés sur une prairie (versant nord) dans le cadre d'un contrat Natura 2000,
- la pose d'une clôture adaptée au caprin,
- l'aménagement d'un abreuvoir,
- la pose de barrières,
- la pose d'une passerelle sur le ruisseau pour faire passer les animaux d'un versant à l'autre.

Ces travaux financés en totalité par l'État et l'Europe ont été suivis par le CFEN de Basse-Normandie, signataire du contrat Natura 2000, dans le cadre d'une convention de gestion avec le Conseil général.

Par ailleurs, les autres travaux réalisés ont concerné :

- la coupe de la renouée du Japon, plante invasive, à proximité du parking,
- la pose d'une clôture autour de la zone de source avec réalisation d'essais de décapage de sol pour favoriser le développement de la très rare linaigrette angainée,
- l'entretien d'une partie du sous-bois et de la ripisylve (coupe d'arbres tombés ou endommagés),
- l'entretien de clôture (débroussaillage), changement de piquet et pose de nouveaux fils.





Sur les **PRAIRIES DE CAMPIGNY** et **RÉSERVE ROGER BRUN**,
 les travaux ont concerné :



- la coupe de nombreux arbres endommagés, couchés au sol ou en travers de la Touques suite aux fortes chutes de neige,
- la formation de nouveaux arbres têtards,
- le débroussaillage de secteurs colonisés par les ronces,
- la réalisation d'un exclos autour de la roselière pour la préserver du pâturage. C'est travaux ont été mis en œuvre par le CFEN.

Sur **LE SITE DE SAINTE-EUGÉNIE**,
 des travaux de fauche ont été réalisés sur tout le secteur de la Motte féodale.



A la **CARRIÈRE DES SABLONNETTES**,
 ce site a fait l'objet d'importants travaux en 2011.

Depuis 2007, une grande partie de la carrière avait été comblée par d'importants dépôts sauvages. Des fronts de tailles autrefois favorables à la nidification de l'hirondelle des rivages été détruits ou dégradés et une végétation riche, rudérale et nitrophile avait colonisé une grande partie du site.

Dans le cadre du dispositif 1% paysage de l'A88, un financement à hauteur de 35 % des dépenses a été obtenu pour la réalisation de travaux de remise en état de cette carrière.

Trois grands types d'actions ont été entrepris en 2011 :

Travaux de débroussaillage

- intervention d'un tracteur avec un broyeur et d'une pelle hydraulique pour éliminer les ronciers,
- débroussaillage manuel des secteurs non mécanisables,
- récupération, tri et évacuation des déchets de petite taille.



Travaux d'élimination des dépôts et de remise en état réalisés par entreprise de travaux publics, il s'agissait de :

- trier les déchets en fonction de leur nature,
- éliminer certains déchets vers des filières appropriées avec intervention d'entreprises spécialisées (pneus, bâches, métaux, bitumes...),
- remodeler et stabiliser les dépôts : tous les matériaux inertes accumulés (pierre, terre) suite aux travaux effectués afin de dégager et faciliter la gestion future.

Travaux de génie écologique :

- Pour permettre de retrouver l'habitat potentiel de l'hirondelle des rivages, trois fronts de taille ont été réalisés.

A la **LANDE DU TERTRE BIZET**,

un premier chantier de gestion écologique a été défini et réalisé sur le site en concertation avec l'association des propriétaires du site, afin de rétablir les conditions favorables au développement d'espèces pionnières comme les droseras.

Il s'agissait notamment :

- de faucher, de ratisser et d'évacuer la végétation sur des secteurs définis,
- de décaper la couche supérieure du sol (étrépage),
- de restaurer un secteur de source (débroussaillage, décapage).

Un nouveau chantier sera programmé en 2012 et réalisé avec la participation des propriétaires.



Sites gérés au titre des mesures compensatoires

Sur **LE SITE DU MARAIS DE GROGNY**



sur la parcelle D124 du marais de Grogny à Sarceaux, les travaux prévus par le plan de gestion établi dans le cadre des mesures compensatoires A28 et A88 ont été engagés.

Ils concernaient :

- la réouverture par débroussaillage manuel, avec coupe des ligneux sur les secteurs les plus riches en espèces patrimoniales. Ainsi 5 000 m² de pelouse calcicole et de bas marais ont été restaurés,
- la création d'un chemin d'accès de 900 m par le broyage de la végétation,
- la restauration d'un hectare de pelouse calcicole et de bas marais colonisés de façon dense par la bourdaine et du sol avec un broyeur forestier. Les produits de broyage ainsi que la litière accumulée au sol ont été décapés et mis en tas avec une pelle hydraulique,
- la préparation des futurs travaux de clôtures prévus en 2012 (débroussaillage, coupe d'arbres).



Aux **PRAIRIES DE BEZION à Fontenay-sur-Orne,**

suite à la rétrocession de ces terrains dans le cadre des mesures compensatoires A28-A88, d'importants travaux prévus dans le plan de gestion ont été engagés (voir carte p. 39) :

Travaux de clôture

- restauration de 300 m de clôture (débroussaillage, remplacement de piquets et de fils),
- pose de 110 m de clôture neuve,
- pose d'une barrière de type Saint-Lô à l'entrée du site.

Intervention sur les haies

- élagage avec un lamier à scies de 350 m de haie,
- débroussaillage manuel des abords de 400 m de haie,
- plantation de 80 m de haie,
- recépage de 300 m de ripisylve (le long de la Baize) avec formation d'arbres têtards. Ce chantier a été réalisé par le locataire du terrain dans le cadre d'une convention de cession de bois de feu (les produits de coupe vont être valorisés en bois décheté pour la chaudière de l'exploitation agricole),
- coupe et mise en stère des arbres couchés au sol.

Intervention sur les milieux naturels

- fauche des prairies (prestation réalisée par le locataire),
- débroussaillage de la zone de source.



Gestion de pâturage

Un pâturage extensif est mis en œuvre sur plusieurs sites gérés par le Conseil général pour la conservation des milieux ouverts dans le cadre de conventions avec des associations ou des agriculteurs.

Actuellement, 10 sites bénéficient en partie ou en totalité de ce mode de gestion, pour une superficie totale d'environ 110 ha. L'ensemble du cheptel utilisé, majoritairement propriété du CFEN de Basse-Normandie, représente près de 180 animaux, dont :

- 140 de races rustiques (60 chèvres de l'Ouest, 51 moutons solognots et d'Ouessant, 21 chevaux camarguais, 4 bovins Ecosais et 1 âne).
- bovins de races de production agricole (normande, divers...).



Au **MARAI DU GRAND-HAZÉ,**

l'association pour l'entretien du marais du Grand-Hazé, propriétaire d'un troupeau de 13 chevaux camarguais et 3 bœufs écossais, a en charge, depuis 1995, le suivi des animaux sur un secteur enclos de 30 ha.

En 2011, une réflexion sur les modalités de gestion par pâturage a été engagée afin de tenir compte des nouveaux objectifs définis dans le cadre de Natura 2000.



Au **COTEAU DE LA BUTTE,**

un pâturage bovin est mis en place avec un agriculteur voisin sur une partie du site. Sur les secteurs en pelouse (4ha30), un pâturage avec un troupeau d'une dizaine de chèvres a été mis en place depuis 2008 par le CFEN, dans le cadre d'un contrat Natura 2000 avec un financement État-Europe sur cinq ans. Le CFEN, propriétaire des animaux, est chargé de leur suivi.



Sur le **SITE DE LA ROCHE D'OËTRE ET DES GORGES DE LA ROUVRE,**

les prairies situées aux abords de la Maison du Paysage sont gérées par pâturage mixte (ânes, vaches, chèvres) dans le cadre de conventions avec différents propriétaires d'animaux.

Dans les **PRAIRIES DE CAMPIGNY,**

une gestion par pâturage a été confiée en 2007 au CFEN. En 2011, 4 bovins Hihlandcattle (écossais) ont pâturé le site.

Travaux d'aménagement pour l'accueil du public

Afin de permettre l'accueil du public sur les sites, dans les meilleures conditions, des aménagements sont réalisés. Ils doivent répondre à plusieurs critères :

- être les plus légers et discrets possibles pour ne pas dénaturer le site,
- ne pas dégrader les sites ou perturber la bonne conservation des milieux naturels et des espèces,
- garantir l'accessibilité et la sécurité du public,
- informer et guider les visiteurs.

Pour les aménagements bois, c'est le chêne, qualité charpente, produit localement et non traité, qui est privilégié.

En 2011, les travaux d'aménagement pour l'accueil du public ont concerné 6 sites.

Sur le **SITE DE SAINTE-EUGÉNIE,**

afin de permettre l'organisation de visites guidées sur le site, un cheminement a été créé.



Aux **GORGES DE VILLIERS,**

deux chantiers importants ont été réalisés. Ils concernaient :

L'aménagement d'une nouvelle boucle et une modification des parcours existants, avec :

- la réalisation d'un nouveau cheminement dans la zone de lande restaurée,
- l'aménagement d'un emmarchement dans un secteur très pentu,
- l'aménagement d'un point de vue,
- la pose de nouvelles bornes directionnelles,
- la pose d'une barrière,
- le remplacement de toute la signalétique.



L'amélioration de la capacité de l'aire d'accueil du site, avec la création de places de stationnement supplémentaires.

Ces travaux gérés par l'agence locale des infrastructures routières du bocage comprenaient :

- le comblement d'un fossé,
- la dérivation de l'écoulement des eaux,
- la création d'un bassin d'orage.



Au **MARAIS DU GRAND-HAZÉ**,

les premiers travaux préalables à la réalisation d'un parking au chemin de la Marrière ont été effectués : terrassement, création d'un talus, pose d'une première couche de pierre. Cet aménagement prévu pour accueillir un autocar et une dizaine de voitures servira pour les animations dans le marais.

Sur le site des **MÉANDRES DE L'ORNE**,

afin de permettre l'organisation des visites sur le secteur de Mesnil-Glaise, un cheminement a été dégagé (coupe d'arbre, débroussaillage).

A la **FOSSE ARTHOUR**,

suite au rétablissement de l'emprise du chemin rural situé au lieu-dit « le haut bois », des aménagements ont été réalisés pour permettre la libre circulation des promeneurs et garantir leur sécurité.



Ces travaux concernaient :

- la pose de clôture lisse bois,
- la réalisation d'un passage pour animaux,
- la pose d'une barrière amovible,
- la pose d'une clôture agricole.



A la **ROCHE D'OËTRE ET GORGES DE LA ROUVRE**

plusieurs aménagements ont été réalisés :

- remplacement des poteaux-fil en acier jugés dangereux en bordure du sentier tous publics par des poteaux, fil en bois,
- réalisation d'une table d'orientation en lave émaillée à partir d'une aquarelle originale,
- installation d'un éco-compteur sur le site de la roche d'Oëtre,

A la **Maison du Paysage**,

- élimination de la chape de béton de l'ancienne grange aux herbes avec évacuation des gravats,
- changement des fenêtres à la maison du paysage,
- restauration d'une partie du sentier stabilisée du parcours tout-public.

A la **Maison de la Rivière**,

- Poursuite et fin de l'aménagement du pourtour de la mare à la maison de la rivière.

● les chantiers d'insertion dans les ENS



La politique des ENS contribue à l'insertion par l'activité économique des personnes en difficulté, grâce aux nombreux chantiers manuels d'entretien et de gestion écologique réalisés sur les sites par les associations et entreprises d'insertion. Quatre structures sont concernées dans l'Orne :

- l'association insertion familles rurales du Bocage (AIFR) à Flers,
- l'association chantier insertion (ACI) développement à Argentan,
- l'association insertion pour le pays d'Auge et d'Argentan (AIPAA) à Trun,
- l'entreprise d'insertion Provert à Saint-Hilaire-le-Châtel.

Par ailleurs, il est également fait appel à l'association d'insertion, Etudes et Chantiers basée en Mayenne, pour des travaux nécessitant l'intervention d'un cheval de trait.

Depuis 2004, un marché d'insertion a été établi et renouvelé en 2009 pour 4 ans, avec 4 structures ornaïses et en 2009, un nouveau marché d'insertion a été établi pour 4 ans pour l'entretien de 7 ENS.

En 2011, 45 chantiers ont été effectués, ce qui représente environ 995 journées de travail pour des personnes en insertion, soit une augmentation de 65% par rapport à 2010.



• **Ateliers protégés**

Sur le site de Sainte-Eugénie à Sully-en-Gouffern, l'entretien est confié aux ateliers protégés de la Pommeraie (ADAPEI de l'Orne).

• **Chantiers de réparation pénale (2 chantiers en 2011)**

Le CPIE accueille régulièrement sur le site de la roche d'Oëtre et des gorges de la Rouvre à la maison de la rivière et du paysage des jeunes en grande difficulté sociale dans le cadre de conventions de réparation pénale avec le soutien du Conseil général et de l'État. En 2011, en partenariat avec la direction de la protection judiciaire de la jeunesse du Havre, 2 séjours d'une semaine ont ainsi été mis en place et ont permis la réalisation de travaux d'entretien des milieux naturels et des équipements sur le site et une participation à des animations nature.

➔ **5.3 - Les actions dans les ENS gérés par le Conservatoire fédératif des espaces naturels de Basse-Normandie (CFEN)**

Une convention est établie avec le CFEN depuis 2004 pour la gestion des 6 sites dont il est propriétaire ou gestionnaire :

- le Coteau de la Butte et des Petites Garennes à Saint-Gervais-des-Sablons,
- le Coteau des Champs Genêts à Aubry-le-Panthou,
- le Coteau de la Cour Cucu à Canapville,
- le Coteau du Mont Chauvel à Saint-Germain-de-Clairefeuille,
- la Tourbière de Commeauche à Feings,
- la Carrière des Monts à Sentilly.

Un programme d'actions est établi tous les ans par le Conservatoire en concertation avec le Conseil général. Il concerne des travaux d'aménagement, de gestion et d'entretien.



● **Travaux d'entretien courant**

En 2011, les travaux d'entretien courant ont été réalisés par des associations d'insertion, des entreprises privées et par le technicien du Conservatoire.

Ces travaux concernent :

- le suivi et entretien des clôtures (réparation des clôtures, fauche sous les clôtures électriques),
- l'entretien des points d'abreuvement (abreuvoirs, sources et mares) et des bergeries,
- la fauche de cheminements pour canaliser les visiteurs (coteau des Champs Genêts, et de la Bandonnière).

● **Travaux de gestion écologique**

Au **COTEAU DES CHAMPS GENÊTS**, pour la gestion du troupeau, des travaux ont été réalisés :

- pose d'un abreuvoir anti-gel,
- pose d'un électrificateur avec un panneau solaire anti-effraction.

Au **COTEAU DU MONT CHAUVEL**, une fauche partielle de la pelouse a été effectuée.

Au **COTEAU DE LA COUR CUCU**, la fauche de la fougères aigle et nettoyage des ruines de la maison ont été réalisés.

Au **COTEAU DE LA BANDONNIÈRE**, des travaux de débroussaillage de la partie basse du coteau ont été effectués.





● Gestion par pâturage

6 sites sont gérés par pâturage avec différents types d'animaux et selon des modalités adaptées à chacun des sites.

Au **COTEAU DU MONT CHAUVEL**, avec 8 chèvres de race commune de l'ouest et 2 juments camarguaises pendant 3 mois.



A la **TOURBIÈRE DE COMMEAUCHES**, face à l'envahissement de la tourbière par les saules et les bouleaux, le conservatoire a mis en place pour la deuxième année une gestion par pâturage avec 15 chèvres communes de l'ouest pendant un mois.



Sur le **COTEAU DES BUTTES ET DE LA PETITE GARENNE**, avec un troupeau de bovins de race limousine, appartenant au propriétaire du site, dans le cadre d'un contrat d'agriculture durable Natura 2000.

Au **COTEAU DE LA BANDONNIÈRE**, avec 6 moutons de race solognote et 12 chèvres communes de l'ouest pendant 6 mois et 6 chèvres le reste de l'année.

Au **COTEAU DE LA COUR CUCU**, avec 5 moutons solognots et 2 chèvres communes de l'ouest.

A la **CARRIÈRE DES MONTS**, avec 6 moutons solognots de janvier à mai et 4 le reste de l'année.



Au **COTEAU DES CHAMPS GENÊTS**, le troupeau mixte mis en place se compose en 2011 de :

- 34 chèvres communes de l'Ouest,
- 7 moutons ouessants,
- 7 moutons solognots,
- 7 chevaux camarguais.



● Travaux d'aménagement

Au **COTEAU DE LA BANDONNIÈRE**, la restauration des bornes et du cheminement a été effectuée.

6 - Les aides aux porteurs de projets dans les ENS

Le nouveau schéma des ENS adopté fin 2008 précise le cadre d'intervention du Conseil général en distinguant les sites « d'intérêt départemental » prioritaires pour lesquels il est maître d'ouvrage, et les sites dits « d'intérêt local », sur lesquels il intervient en soutien des projets portés par les collectivités ou les associations.

Sur ces sites, le Conseil général délègue son droit de préemption aux collectivités locales qui le souhaitent et apporte une aide financière aux maîtres d'ouvrage pour la réalisation des opérations de protection, de gestion et de mise en valeur pédagogique définies par un plan de gestion (acquisitions, études, travaux, gestion, animations).

Le montant des subventions est fixé à un taux de 40 % du montant HT des dépenses.

Le soutien du Département est conditionné à la passation d'une convention engageant le maître d'ouvrage à respecter les objectifs et les modalités de mise en œuvre de la politique ENS.

Au cours de l'exercice 2011, une aide de 5320 € a été versée à la commune de **Bretoncelles** pour la réalisation d'un plan de gestion et de valorisation du site.

Par ailleurs, en 2011, le Conseil général de l'Orne a délégué son droit de préemption aux communes d'Alençon et de Bretoncelles pour les sites, respectivement de la Fuite des Vignes et des Vallées et Marais de Bretoncelles.



7 - Les espaces naturels sensibles et la directive européenne « habitats » Natura 2000

Plusieurs ENS sont concernés par la directive européenne « habitats ». Le bureau des espaces naturels sensibles accompagne la mise en place de cette directive sur les sites et participe notamment aux travaux des comités de pilotage (COFIL) et des groupes de travail pour l'élaboration des documents d'objectifs et leur mise en œuvre.

En ce qui concerne le Marais du Grand-Hazé, le Conseil général a été désigné comme opérateur du site. A ce titre, il a en charge l'animation du COFIL et des groupes de travail, ainsi que la mise en œuvre des actions prévues dans le document d'objectifs validé début 2011.

État d'avancement des procédures Natura 2000 sur les ENS du Département (fin 2009)

Site Natura 2000	Date de mise en place du comité de pilotage Natura 2000	Nom de l'opérateur	Document d'objectifs	Mise en œuvre du docob Contrats Natura 2000 / ENS
ENS concernés				
Marais du Grand-Hazé	2000	CG 61	1 ^{er} docob : 2001-2006 actualisation réalisée en décembre 2009	Depuis 2001 par le CG 61. Élaboration d'un contrat en 2010. MAET créée
Vallée de l'Orne et ses affluents : - roche d'Oëtre et gorges de la Rouvre	11/12/2002	CPIE collines normandes	Validé en septembre 2009	
Carrière de la Mansonnière : - Grotte de la Mansonnière	23/02/2005	PNR du Perche	12/12/2007	Contrat Parc du Perche
Site « Écouves » : - Tourbière des Petits Riaux	24/11/2007	PNR Normandie Maine	10/07/2003	Contrat Natura 2000 en 2009. CG61
Forêts, étangs et tourbières du Haut Perche : - Coteau de la Bandonnière - Tourbière de Commeauches	20/04/2001	PNR du Perche	11/06/2009	Contrat Natura 2000 (CFEN) 2008 Contrat Natura 2000 (CFEN) 2009
Haute Vallée de la Touques et ses affluents : - Prairies de Campigny - Coteau du Gland - Coteau de la Butte - Coteau des Champs Genêts - Coteau des Buttes et des Petites Garennes - Coteau de la Cour Cucu	04/05/2004	CFEN	23/11/2007	Contrat Natura 2000 (CFEN) 2008 CAD (CFEN) 2006 Contrats Natura 2000 (CFEN) 2008 et 2010 CAD (CFEN) 2006 MAE 2008 Contrat Natura 2000 (CFEN) 2008

MAE = Mesure agri-environnementale
 CAD = Contrat agriculture durable (exploitant agricole)

Contrats Natura 2000

Afin de mettre en œuvre des pratiques de gestion adaptées à la préservation des habitats et des espèces relevant de la directive «habitat», des contrats peuvent être passés entre l'État et les propriétaires ou gestionnaires de sites.

Ces contrats comprennent des engagements rémunérés avec un taux de financement de 100 % (50 % État – 50 % Europe). En 2008, 4 contrats Natura 2000 (mesure 323B) d'un montant total de 55 572,86 €, ont été établis pour une durée de cinq ans, par le CFEN dans le cadre de la convention avec le Département pour la gestion des ENS. Ils concernent :

- le Coteau de la Bandonnière (4ha 88a),
- les Prairies de Campigny (8ha 8a),
- la Cour Cucu (1ha 61a),
- le Coteau de la Butte (4ha 18a) pour la gestion pastorale et la réalisation d'équipements (clôtures, parc, abreuvoir).

En 2009, un nouveau contrat a été établi par le bureau espaces naturels sensibles pour la réalisation de travaux de gestion écologique à la Tourbière des Petits Riaux (2ha) pour un montant de 18 868 €.

En 2010, deux contrats ont été établis : un par le CFEN pour le site du Coteau de la Butte pour un montant d'aides de 14 382 € et un par le Conseil général avec l'aide du technicien Natura 2000 (CPIE) pour le Marais du Grand-Hazé, pour un montant de 44 359,60 €, pour des travaux de gestion écologique et hydraulique.

8 - Accueil - Sensibilisation du public

8.1 - Accueil du public

● Animations nature

Des visites guidées et des animations pédagogiques sont mises en place à destination du grand public, des scolaires et étudiants sur les sites. Ces animations offrent un grand choix de thématiques et s'adaptent à différents publics. Elles sont confiées, dans le cadre d'un marché à bon de commande, à des prestataires spécialisés (agréés notamment par l'éducation nationale) :

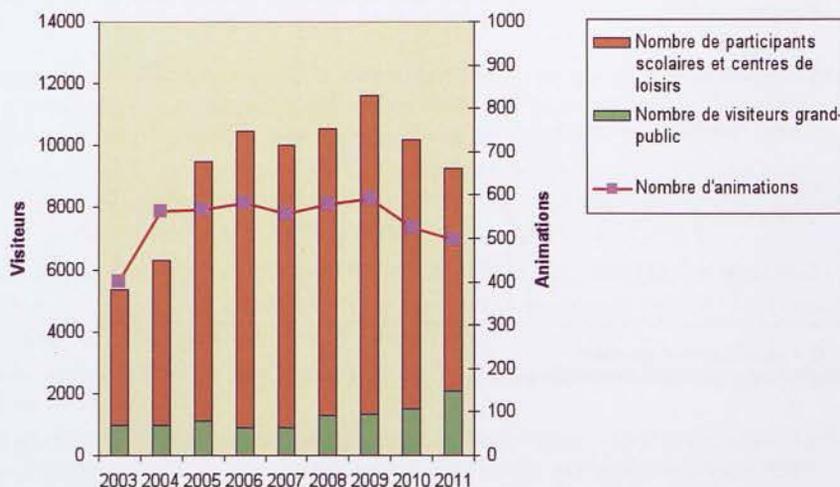
- le CPIE des Collines normandes,
- le Parc naturel régional Normandie Maine,
- l'association faune et flore de l'Orne.

Par ailleurs, des animations plus spécifiques sont réalisées par des associations telles que le Conservatoire fédératif des espaces naturels de Basse-Normandie (CFEN), le Groupe ornithologique Normand (GoN) et le Centre national d'étude du karst (CNEK).

En 2011, 498 animations (1/2 journées) au total ont été réalisées au lieu de 523 en 2010, soit une diminution de 4,8 % due à une baisse de la fréquentation des établissements scolaires, déjà amorcée en 2009.



Évolution
de la fréquentation totale
des animations nature.





Animations grand public

En 2011, des visites guidées ont été mises en place sur 3 nouveaux sites, la Lande du Tertre Bizet, le site de Sainte-Eugénie, les Méandres de l'Orne, ce qui porte à 20 le nombre d'ENS bénéficiant d'animations.

A l'occasion des 20 ans des ENS, la gratuité a été décidée pour toutes les animations grand public et une augmentation de la fréquentation de 41,5 % par rapport à 2010 a été enregistrée.



Animations pédagogiques

En 2011, 319 animations pédagogiques (1/2 journées) ont été réalisées. Elles ont concerné 6 sites. Le public encadré va de la maternelle aux formations supérieures (BTS – licence professionnelle...).

La baisse de fréquentation observée concerne plus particulièrement les classes de maternelles.

Le bureau des espaces naturels sensibles est amené à réaliser des animations sur les ENS dans un objectif d'information et de sensibilisation des élus, propriétaires, partenaires et habitants concernés.

Ainsi en 2011, 3 visites ont été organisées :

- deux visites de chantiers dans le cadre des 20 ans des ENS à la Tourbière des Petits Riaux et aux Gorges de Villiers,
- une dans le cadre des Journées du Patrimoine sur le site historique de la Courbe dans les Méandres de l'Orne.

● Visites libres

Afin de pouvoir suivre la fréquentation des sites (hors visites guidées) des appareils de comptage ont été mis en place sur les ENS, aménagés pour le public en visite libre. 8 sites sont équipés actuellement. Les données enregistrées permettent d'estimer la fréquentation et de suivre son évolution.

En 2011, la fréquentation en accès libre est évaluée à environ 155 000 personnes pour l'ensemble des sites aménagés pour le public. (120 000 à la Roche d'Oëtre - 35 000 autres ENS).

Afin d'améliorer l'évaluation de la fréquentation sur le site de la Roche d'Oëtre, un nouvel éco-compteur a été installé en 2011.



● Valorisation scientifique et pédagogique

Les ENS servent régulièrement de support pour des visites scientifiques, des formations supérieures (BTS gestion et protection de l'environnement, université de Caen, scientifiques français ou étrangers...). Depuis 1994, 24 étudiants (BTS, master) ont ainsi été accueillis au bureau espaces naturels sensibles pour effectuer un stage d'étude sur les ENS.

En 2011 :

STAGIAIRES :

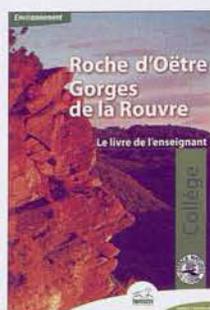
- un chantier a été réalisé par des étudiants en formation BTS gestion protection de l'environnement du Lycée Agricole de Sées, dans le Marais de Grogny à Sarceaux,
- un étudiant au lycée Agricole de Sées (sciences et technologie de l'agronomie et du vivant) a effectué son stage sur le site de la Vallée de la Sarthe à Mieuxcé,
- un stagiaire en licence environnementale de la faculté des Sciences et des Technologies de Lille a effectué une étude sur les Méandres de l'Orne,
- le groupe d'études des invertébrés du Massif armoricain (gretia) a réalisé un inventaire des orthoptères sur le site du Coteau de la Butte dans le cadre d'un stage de spécialisation.

➔ 8.2 - Publications - Expositions

Divers documents et supports réalisés pour informer et sensibiliser le public sur les ENS.

● document pédagogique de la Roche d'Oëtre

Cet ouvrage réalisé par le CPIE des Collines Normandes est destiné principalement aux enseignants des collèges dans le but de faciliter l'approche de différentes thématiques sur le site de la Roche d'Oëtre en rapport avec les programmes scolaires : science de la vie et de la terre, physique-chimie, mathématiques, histoire-géographie pour un travail interdisciplinaire. Le document très complet est découpé en plusieurs parties correspondant aux grands milieux naturels du site : crêtes rocheuses, forêts, cours d'eau... Il a été édité et diffusé dans tous les collèges de l'Orne en 2011.



● Carnets du petit naturaliste



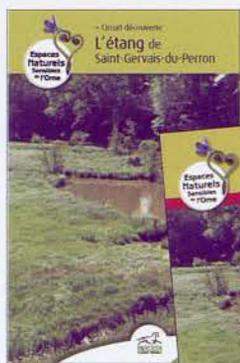
Cette collection de petits ouvrages richement illustrés et complétés de jeux et de questions, est destinée aux scolaires et au grand public. Ils comportent 6 titres consacrés chacun à la découverte d'un site :

- le Marais du Grand-Hazé,
- le Coteau de la Butte,
- la Tourbière des Petits Riaux,
- la Roche d'Oëtre et les Gorges de la Rouvre,
- les Gorges de Villiers,
- le Vaudobin,
- En 2011, la réalisation d'une nouvelle maquette du carnet du Marais du Grand-Hazé, actuellement épuisé, a été lancée.

● Dépliant guide français-anglais

Des dépliants guide en version française et anglaise sont mis à disposition en libre service sur les aires d'accueil.

En 2011, un nouveau dépliant a été réalisé pour le site de l'Étang de Saint-Gervais du Perron et 5 autres sont en cours d'achèvement pour les Gorges de Villiers, la Tourbière des Petits Riaux, le Coteau de la Bandonnière, le Camp de Bierre, la Roche d'Oëtre et les Gorges de la Rouvre.



● Affiches

Aux deux affiches «Orchidées sauvages de l'Orne» vient s'ajouter une affiche consacrée aux papillons des parcs et jardins réalisée en 2011 par Claire Felloni et éditée à 2 000 exemplaires. Ces affiches sont distribuées gratuitement.



● Expositions

Des expositions sont réalisées régulièrement avec le CPIE des Collines normandes pour la Maison de la rivière et du paysage qui accueille du public. Ces expositions sont ensuite prêtées gratuitement aux écoles, communes ou associations qui en font la demande auprès du CPIE des Collines normandes, responsable de leur gestion.

9 - Communication

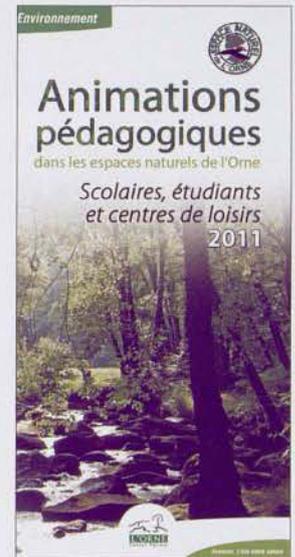
● Programmes d'animations

Deux brochures sont éditées tous les ans pour présenter les programmes des visites guidées pour le grand public et des animations pédagogiques pour les scolaires, étudiants et centres de loisirs.

En 2011, le programme des « balades dans les espaces naturels sensibles de l'Orne » a été édité à 18 000 exemplaires.

Sa diffusion est assurée par le bureau espaces naturels sensibles (1 084 envois), avec l'aide d'autres services du Conseil général. Sont destinataires : les parcs naturels, les offices de tourisme, les gîtes et chambres d'hôtes et les campings, les musées et bibliothèques, les mairies, les communautés de communes et différents partenaires.

Le programme des animations pédagogiques a été édité à 1 500 exemplaires. Sa diffusion est assurée par le bureau espaces naturels sensibles à tous les établissements scolaires, du primaire au supérieur, et aux centres de loisirs, soit 485 envois.



● Information des médias

L'information aux différents médias concernés par l'envoi de communiqués de presse réguliers a été prise en charge par la Direction de la communication.

A l'occasion des 20 ans des ENS, l'accent a été mis sur la politique mise en œuvre par le Département au travers des différentes manifestations proposées au public.

Les ENS font aussi régulièrement l'objet d'articles dans des revues nationales ou régionales de nature ou de tourisme. Plusieurs reportages télévisés ou radio ont également été réalisés. En 2011, on peut citer :

- le reportage FR 3 lors d'une animation au Coteau de la Bandonnière,
- la présentation de l'animation « papillons » à l'Hôtel du Département sur Radio Bleue Basse-Normandie et Radio Alpes-Mancelles,
- un article sur la Tourbière des Petits Riaux dans la revue du Parc Naturel Régional Normandie-Maine.

● Film sur le réseau régional Natura 2000

En 2010, le bureau espaces naturels sensibles a participé au tournage d'une séquence d'un film de présentation de la mise en œuvre de Natura 2000 en Basse-Normandie commandé par l'État au Marais du Grand-Hazé avec la participation du Maire de Briouze. Ce film a été projeté au mois de juin 2011 à Caen lors d'un colloque régional sur le réseau Natura 2000, et il est présenté depuis lors des réunions des COPIL ou à diverses occasions.

● Orne traits nature

La plaquette Orne traits nature, réalisée en 2008, a fait l'objet d'une réédition de 1000 exemplaires en 2011 pour une diffusion à l'occasion des 20 ans des ENS et de la semaine nationale du cyclotourisme dans l'Orne.

● Programme des 20 ans des ENS

A l'occasion des 20 ans de la politique des ENS en 2011, il a été décidé d'organiser plusieurs manifestations à destination du public. Elles sont présentées ci-contre en images.

La mise en œuvre de ces actions sera confiée à la Direction et à la communication et au bureau espaces naturels sensibles.

La conception de l'exposition a été confiée à un prestataire.



Les 20 ans des espaces naturels sensibles en images...



● Inauguration de l'exposition au Conseil général le 18 mai 2011



● Les expositions à l'Hôtel du Département

- présentation de la politique ENS dans le hall, ①
- présentation des sites dans la galerie, ②
- les blocs panneaux ludiques pour les enfants, ③
- les photos des sites aux 4 saisons, ④
- les décors, marais et forêts dans les galeries, ⑤
- les photos grands formats sur les grilles de l'Hôtel du Département, ⑥



● L'exposition d'aquarelles naturalistes de Claire Felloni



● La robe ENS d'une créatrice de la région

● La conférence sur les papillons de l'Orne de François Radigue (AFFO)





● **Les animations «aquarelle» avec Claire Felloni à l'Hôtel du Département et à la Roche d'Oëtre**



● **Les animations «chasse aux papillons» à l'Hôtel du Département avec Cédric Delcloy de l'AFFO et le jeu «inventaire des papillons»**



● **Les promenades spectacle avec l'association le Dit de l'Eau à la Lande de Goult et à La Courbe**



● **L'affiche « Papillons de l'Orne »**

● **Les chantiers nature ouverts au public. Travaux Tourbière des Petits Riaux et aux Gorges de Villiers**



● **Le reportage FR3 : sur l'animation papillons spécial famille et au Coteau de la Bandonnière (Cédric Delcloy AFFO + équipe FR3).**

ANIMATIONS SPÉCIALES des 20 ans des ENS...

QUEST-FRANCE

OUZE / CPIE des Collines Normandes Visite du marais du Grand Hazé

Les sites classés

LE JOURNAL DE L'ORNE

Visite des espaces naturels sensibles

Lundi 1^{er} août, marais du Grand Hazé, découverte nature, 15 heures, devant le centre culturel du Houleme à Briouze.

Mardi 2 août, Vaudobin, découverte géologie, 15 heures, parking du hameau du Roc à Guéprei (4 km de Trun).

Mardi 2 août, Coteau des Champs Genêts, découverte nature, 15 heures, parking de l'église d'Aubry-le-Panthou Association Faune et Flore de l'Orne : 02-35-26-26-62.

Mercredi 3 août, Gorges de Milliers, découverte nature, 15 heures, parking du hameau de...



Le camp de Bierre, à Merris

L'ORNE COMBATTANTE DÉCOUVERTE DE SÉGRIE-FONTAINE Plantes utiles et comestibles



Partez à la découverte de...

Jeu 4 août, Forêt de Ségrie-Fontaine, découverte nature, 14 heures, sur le parking de l'auberge, commun de Georges-de-Rouelle, départ à 14 heures, Maison du Parc à Briouze.

Jeu 4 août, marais du Grand Hazé, découverte nature, 9 h 30 devant le centre culturel du Houleme à Briouze.

Vendredi 5 août, Ruisseau de la Gorge d'Orre, découverte nature, 14 h 30 devant le centre culturel de la Roche-Philbert.

Prairies de la Gorge d'Orre, découverte nature, 14 h 30 devant le centre culturel de la Roche-Philbert.

QUEST-FRANCE

Ménil-Hubert-sur-Orne À la découverte du méandre de la

Benjamin Potel, directeur du CPIE des Collines Normandes, animera la balade découverte du méandre de la rivière. Cette balade découverte du méandre de la rivière se fera mardi matin. Une quinzaine de personnes étaient au départ, canoës et pirogues. Originaires de divers départements de France et de Hollande, les randonneurs ont pu découvrir les paysages diversifiés du méandre de la rivière. Les plantes rares du site, ainsi que les animaux aquatiques de la rivière. Cette balade découverte du méandre de la rivière se fera mardi matin. Une quinzaine de personnes étaient au départ, canoës et pirogues. Originaires de divers départements de France et de Hollande, les randonneurs ont pu découvrir les paysages diversifiés du méandre de la rivière. Les plantes rares du site, ainsi que les animaux aquatiques de la rivière.

Prochaine sortie à 15 h, Roche-Philbert, 02 33 62 34 63



Chasse aux papillons au Coteau de la Bandonnière

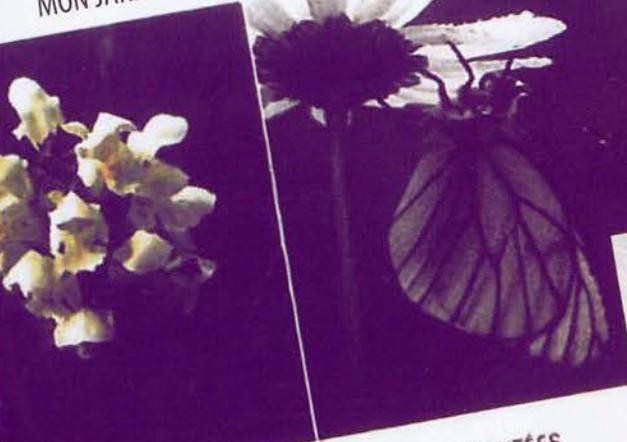
Les enfants et les plus grands peuvent venir découvrir les richesses du coteau de la Bandonnière. Filets à papillons en main, découverte du site et de ses petites bêtes : criquets, sauterelles, grillons, mantes religieuses. Les visiteurs sont invités à apporter leur appareil photo pour une initiation à la macrophotographie. Mercredi 20 juillet, rendez-vous à 15 h. Gratuit. D'autres animations sont organisées cette semaine dans les parcs naturels sensibles de l'Orne. Retrouvez-les sur le site www.orne.fr



animations sont organisées cette semaine dans les parcs naturels sensibles de l'Orne. Retrouvez-les sur le site www.orne.fr

QUEST-FRANCE

MON JARDIN ET MA MAISON



ANS L'ORNE. DÉCOUVERTES ESTIVALES ET ENCHANTÉES
au long de l'été, et jusqu'au 6 octobre, le département de l'Orne met particulièrement en valeur la richesse et la diversité de ses espaces naturels. Un calendrier chargé et détaillé permet des découvertes guidées ou animées selon des thématiques précises : pérégrination mystérieuse dans les villages proches de Bagnolles-de-l'Orne, chasse aux papillons, flâneuse préhistorique de Trun... Contes, poèmes et musique participent à la magie de ces animations. Programme complet sur www.orne.fr

Les gorges de la Rouvre, un écrin de nature au cœur de la Suisse normande

► **A VISITER** - Les vacanciers et touristes en mal de nature ont la possibilité de découvrir les gorges de la Rouvre et ses paysages naturels.



La nature préservée des gorges de la Rouvre.

La Rouvre, si calme et seréne dans le Pays briouzaïn, adopte un visage résolument différent plus en aval, lorsqu'elle pénètre en Suisse normande. Elle serpente alors énergiquement entre collines de verdure et escarpements rocheux, prenant soin de faire "chanter" les nombreux blocs de granite échoués en son lit.

tres, à cheval sur les petites communes de Ségrie-Fontaine, Bréel et Saint-Philbert-sur-Orne. On peut y accéder aisément, sans dénivelé, par la Maison de la rivière et du paysage située à Ségrie-Fontaine. Ce site écotouristique est géré par le CPIE des Collines normandes, en partenariat avec le conseil général de l'Orne et la communauté de communes du bocage d'Athis. Il est constitué par deux anciens moulins aménagés pour l'un, en un centre d'information et de sensibilisation dénommé "Maison de l'eau" et de l'autre en café-boîte pelé communément du paysage. Lieu particulièrement agréable, dénommé d'un chalet de la Maison du pays.



La Maison du paysage, au cœur d'une région rappelant les Vosges.

La carte postale d'une vallée

...tinté de convi-

ment sauvage où nombreuses pièces remarquables vivent et transitent : le saumon arctique et la truite fario, la k...

LE JOURNAL DE L'ORNE

ALENÇON / Jusqu'au 18 septembre
Les aquarelles de Claire Felloni



...elle réalise depuis de nombreuses années des aquarelles de la flore et de l'Orne.

Longny-au-Perche / Sur le Coteau de la Bandonnière

La chasse aux papillons est ouverte

LE PERCHE

L'ASSOCIATION Faune et flore de l'Orne (AFFO) propose à nouveau cet été, avec Cédric Delcloz, des visites découvertes guidées du coteau calcaire de la Bandonnière à Longny-au-Perche. Ces promenades en pleine nature, tranquilles et riches dans un site particulièrement escarpé, bien exposé, et donc aride, permettent d'observer de nombreuses espèces floristiques et faunistiques.

Le coteau abrupt et retenu par les rayons du soleil, ne manque pas de curiosités insolites. L'ophrys araignée, le serpolet, les crickets, les lézards et les mantes religieuses font partie de la vie de la Bandonnière qui s'étend sur un coteau calcaire et très sec, au pied de la Robioche. Cette situation ensoleillée et aride a ainsi favorisé une faune originale, avec de nombreuses espèces méridionales.



Petits et grands ad...

Mante religieuse

Au cours d'une sortie guidée et agrémentée de commentaires passionnés, les amateurs de nature peuvent alors découvrir les atouts de ce site.

permet d'observer de nombreux insectes, ce qui est un bonheur des petits et des grands. Les papillons communs et les crickets sont très nombreux. Cédric Delcloz, animateur de l'AFFO, vous les montrera.

L'ORNE COMBATTANTE

Les espaces naturels célèbres célèbrent leurs 20 ans

Durant les deux mois d'été, des expositions, visites guidées, promenades originales avec la nature sont proposées.



SAINT-GEORGES-DE-ROUELLEY - A La Fosse-Arthur

Aux confins de l'Orne et de la Manche, La Fosse-Arthur doit sa renommée à son caractère sauvage et à la beauté de son site.

grand regret de Pauline Berton, animatrice du Parc, qui prépare, en alternance, un BTS gestion de la nature.

La Fosse-Arthur a été classée ENS (Espace naturel sensible), son milieu naturel nécessitant une attention particulière du fait de son intérêt écologique.

Pratique : pour tout renseignement sur les prochaines animations, contactez le Parc naturel régional Normandie-Maine au 02.33.81.13.81.

LE PUBLICATEUR LIBRE



Le Bocage normand, c'est un véritable trésor. Le Parc naturel régional Normandie-Maine, avec ses 200 communes, est un véritable écrin de nature.

GESTE NATURE

Orne bucolique
Après les chasses aux papillons organisées cet été à Longny-au-Perche et à Alençon, l'Orne continue de fêter les 20 ans de ses espaces naturels sensibles, jusqu'au 6 octobre. Au menu : promenade sur les traces des fossiles près de Trun, le 4 septembre, et pérégrination mystérieuse dans les gorges de Villiers, les 24 septembre et 9 octobre. Programme complet disponible au tél. : 02 33 28 07 00 ou sur www.orne.fr



10 rustica N° 2175 du 31 août 2011

Les espaces naturels sensibles ont déjà 20 ans

Chaque année, ces sites classés par le conseil général attirent des milliers de visiteurs. Ils présentent une belle palette de faune, de flore et de paysages remarquables de l'Orne.

Forêts centenaires, rivières et tourbières exceptionnelles, vastes marais ou landes sauvages... Du nord au sud, de l'est à l'ouest, l'Orne abrite des sites remarquables qui ont amené le conseil général à en classer certains en espaces naturels sensibles. Qui aujourd'hui n'a pas entendu parler des gorges de Villiers, du marais du Grand Hézi ou de la Roche d'Ôtre.

L'opération a démarré il y a 20 ans avec le double objectif de préserver ces sites majeurs et de les ouvrir au public, rappelle Françoise Thouin, responsable du bureau espaces naturels au conseil général. Au départ nous avions une dizaine d'espaces, maintenant nous en avons une quarantaine dont la moitié est ouverte au public. Le reste est



Libellule déprimée.



Pic mar.



QUEST-FRANCE

essentiellement de la taxe départementale perçue sur les permis de construire.

gément. « Leur taille 3 ha pour la Roche général est

Exposition. Jusqu'au 18 septembre La nature respire à l'hôtel du Département

LE PERCHE

Bercée par le chant des bois et plongée dans des odeurs florales et végétales, l'exposition "Sentez, c'est la nature ornaise" propose une visite pédagogique et ludique de la faune et de la flore des espaces naturels classés. Bêtes curieuses (comme le papillon Argus bleu ou l'anguille transatlantique...), et secrets de paysages y sont dévoilés et donnent un avant-goût des trésors à découvrir sur place.



L'âme du roi Arthur hante la fosse Arthur

QUEST-FRANCE

Aux confins de la Manche et de l'Orne, ce site naturel regorge de paysages variés et de légendes.

Plusieurs barres rocheuses, un gouffre, de la lande, de la forêt... Bienvenue à la fosse Arthur, site classé espace naturel sensible par le conseil général de l'Orne bien qu'il soit situé à cheval sur le département de l'Orne et de la Manche. Il organise avec le Parc naturel régional Normandie-Maine des visites guidées (voir par ailleurs).



Guy et Martine Lesellier

La fosse est une gorge de 70 m de profondeur. Au fond, coule la Sonce, rivière qui se jette dans l'Espraine. Ses eaux tourbillonnantes ont formé le gouffre après avoir dévalé un bloc de pierre. « Quand j'étais enfant, nous allions nous baigner dans la cascade. Il y a eu plein de noyés », révèle Jean-Pierre Fouquet, qui habite à proximité. La baignade y est désormais interdite.

Selon la légende, Arthur et sa reine se sont noyés dans ce gouffre. La reine descendait s'y baigner. Le roi Arthur n'avait pas le droit d'y descendre avant le coucher du soleil, raconte avec malice Guy Lesellier, propriétaire de la Vieille Auberge, à l'entrée du site. Un jour, il n'a pas attendu le coucher du soleil et a glissé dans le gouffre qui l'a englouti. La reine a alors plongé dans les bras de son roi.

Comme un guide Cette histoire tragique, Guy Lesellier la connaît par cœur. Et pour cause.

opposé du gouffre : vers l'autre chambre. Cette dernière se dissimule dans la forêt. Aucun panneau ne signale ces lieux ni même la légende qui s'y rattache. Beaucoup de promeneurs ne connaissent pas cette histoire et ne sont là que pour profiter du paysage. C'est le cas de Franck Leboeuf, venu avec sa femme et son fils : « Nous n'habitions pas très loin et nous profitions du soleil pour faire une balade dans cet endroit calme et agréable. »

Il faut dire que le cadre est magnifique. Entre les rochers de grès, des chemins longent la Sonce. Des arbres bondissent l'éclair, créés en 1978. Des tables de pique-nique sont installées à proximité. Une aire de jeu pour enfants a été mise en place.

« Les enfants s'amusaient bien ici : ils montent sur les rochers, ils cueillent des myrtilles... », affirme Stéphane Simon, venu se promener avec son fils. Plus jeune, je venais y faire de l'escalade. » 180 voies sont disponibles. « Nous vendons les topos d'escalade, indique Guy Lesellier. Mais nous offrons les cartes des circuits de randonnée. » Les pêcheurs peuvent trouver également leur bonheur à la fosse Arthur. Des cartes à la journée sont vendues à la Vieille Auberge.

Anne-Laure NAYMARX



La fosse dans laquelle le roi Arthur et sa reine se seraient noyés.

Des visites guidées

Pour les 20 ans des Espaces naturels sensibles, le conseil général et le Parc naturel régional Normandie-Maine ont organisé plusieurs sites durant l'été, parmi ceux-ci, la fosse Arthur. Ce site classé de 47 millions d'années. Du fait de l'érosion, le grès est resté en surplomb et la Sonce a tracé son chemin dans la gorge.

Ce dernier jeudi, c'est Pauline Betton, un accompagnement BTP gestion et protection de la nature, qui fait visiter la fosse Arthur. Elle montre les poissons protégés, la lande avec la bruyère... les richesses de ce site. « La fosse est classée Espace naturel sensible du fait de la gorge et de la lande », explique Pauline Betton. Elle

raconte bien entendu les légendes qui entourent les lieux. Les jeudis 21 juillet, 4 et 18 août, visite avec Pauline Betton, Laëtitia Marie ou Guillaume Ruppin. Rendez-vous sur le parking du site près de l'auberge à 15 h, commune de Saint-Georges-de-Rouelley, ou départ à 14 h de la Maison du parc à Carrouges.

redi 18 mai

ns des 20 ans

nce "les papillons dans l'Orne", à 19 heures.

r nature sur le terrain, Gorges-de-

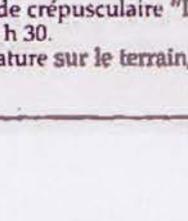
menade crépusculaire "Le feu et petits Riaux, La Lande-de-Goulte, à

se d'orientation spéciale ados avec Jètre, Saint-Philibert-sur-Orne, à

Chasse aux papillons, à l'hôtel du 5.

menade crépusculaire "Dans l'eau", à 20 h 30.

tier nature sur le terrain, les petits



Guéprei

Peu de visiteurs au Vaudobin

Benjamin Potel, directeur du Centre Permanent d'initiatives pour l'Environnement (CPIE) a conduit un petit groupe de visiteurs, mardi sur les rives du Meillon, sur le site du Vaudobin. Pourtant le site offre encore un intérêt, essentiellement zoologique : « à cette saison, il y a moins de fleurs qu'au printemps » explique-t-il. « on a admiré quand même quelques bruyères sur la lande, et quelques ajoncs nains, qui fleurissent jaunes. Mais aujourd'hui notre intérêt était surtout centré sur les insectes (craquelons, sauterelles,

grillons) et araignées... On a vu notamment une magnifique argiope, dans les ajoncs, et un criquet des ajoncs, très rare en Normandie ! Près du ruisseau dans la friche humide on a vu des crapauds et entendu la rainette... »

Ces visites, proposées par le Conseil Général, sont en effet réservés aux visiteurs de moins de 20 ans. Prochaine visite du V. le mardi 2 août à 15 h, à la géologie.

QUEST-FRANCE

Sorties - A la Roché d'Oëtre, au Vaudobin, à Ségrie Fontaine
Découvrez la nature ! LES NOUVELLES DE FALAISE

Les Espaces Naturels Sensibles de l'Orne fête leurs 20 ans et proposent des sorties gratuites tout l'été.

Au programme
Vendredi 22 juillet à 15 h : Découverte nature du site de la Roché d'Oëtre et des



Nature. Du 19 mai au 11 septembre L'ORNE HEBDO

"Sentez... c'est la nature ornaise"

Forêts, rivières et tourbières, marais ou landes... L'Orne offre une variété de paysages remarquables.

Mygales, moules perlées d'eau douce et orchidées sauvages signent cette grande diversité et la qualité d'un environnement préservé.

Le Conseil général de l'Orne fête cette année les 20 ans des sites naturels classés, appelés "Espaces naturels sensibles".

Expositions, visites guidées, promenades nocturnes et originales avec la nature ornaise, course d'orientation à destination des adolescents, sont proposés dans tout le département.

L'exposition "Sentez, c'est la nature ornaise", présentée à l'Hôtel du Département à Alençon, du 19 mai au 11 septembre, propose une visite pédagogique et ludique de la



Une des photos exposées sur les grilles de l'Hôtel du Département

un avant-goût des trésors à découvrir sur place.

L'exposition pédagogique est complétée par celle des dessins et aquarelles de Claire Felloni, auteur du livre "Petites leçons d'aquarelle botanique". Mais les 20 ans des espaces naturels ornaise, sont l'occasion de nombreuses animations sur les lieux d'exposition à Alençon ou sur le terrain dans les espaces naturels. Ateliers d'initiation au dessin naturaliste, chasse aux

papillons, visites contées dans les marécages mystérieux sont au programme, à découvrir sur www.orne.fr. A faire en famille, le temps d'un week-end ou pendant les vacances. La plupart des visites guidées et animations sont gratuites.

Claire Felloni animera un atelier "Dessins et aquarelles" dimanche 22 mai de 14 h 30 à 18 heures. Le thème de l'atelier est le paysage, la mise en valeur du minéral et végétal.

Exposition

Exposition "Sentez, c'est la nature ornaise" et "Dessins et aquarelles de Claire Felloni", du 19 mai au 11 septembre, Hôtel du Département, 27, boulevard de Strasbourg à Alençon, du vendredi de 9 heures à 18 h 30 ; les dimanches de 14 heures à 18 heures (fermeture exceptionnelle le dimanche 26 juin).

Batilly OUEST-FRANCE

QUEST-FRANCE

Aquarelles de Claire Felloni au conseil général

Le cadre de l'exposition « 20 ans des espaces naturels sensibles dans l'Orne » qui se déroule à l'Hôtel du département, l'aquarelliste Claire Felloni expose ses œuvres. Entre artisanat et aquarelliste (et illustratrice) elle a développé son talent depuis 1980. Elle a converti sa passion pour la nature en activité de peintre naturaliste à travers son apprentissage autodidacte de la « peinture taille-douce », explique Claire Felloni. Elle ne connaît pas le département car elle trouve son inspiration dans les paysages de son pays. Elle utilise des pinceaux et ses couleurs pour représenter le département. Tout ce qui est dans l'œil de Claire Felloni finit dans son carnet ou ses



Jusqu'au 18 septembre, à l'Hôtel du département (27, boulevard de Strasbourg). Ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 18 h 30 et le dimanche de 14 h 30 à 18 h. Fermé le 26 juin.

La découverte des méandres de l'Orne



Les randonneurs sont partis à la découverte des richesses du site de Menil-Glaise.

Plus de 20 ans de conseil général sur les espaces naturels sensibles, la découverte du paysage et du patrimoine naturel du conseil général de l'Orne ont permis de découvrir les richesses de la faune et la flore du site de Menil-Glaise. Cette randonnée a pour but de faire découvrir les valeurs écologiques et paysagères du site de Menil-Glaise aux randonneurs. Claire Felloni explique le guide. Prochaine randonnée le jeudi 8 août à 15 h au parking du site de Menil-Glaise.

Découvrir le patrimoine naturel

En 2011, la politique des Espaces Naturels Sensibles dans l'Orne fête ses 20 ans. Pour marquer l'événement, le CPIE Collines Normandes propose un programme étoffé d'animations grand public gratuites et plus particulièrement des sorties et conférences dédiées au patrimoine « eau et rivière » dans la Vallée de l'Orne et ses affluents.

rendez-vous se feront devant le Centre culturel du houlme à Briouze (15 heures le lundi et 9 h 30 le jeudi).

Mardi 19 juillet : visite guidée des gorges du Meillon du Vaudouin



14 heures.
Vendredi 22 juillet
verte

ORNE HEBDO

A La Lande-de-Goult Une tourbière restaurée

ger ou à exécuter des tâches dans les conditions réelles de leur future profession.

Préserver la biodiversité

La tourbière n'est pas restaurée pour une exploitation mais, comme l'explique Guil-

laume Martinet, l'un des étudiants en responsabilité, il s'agit « de ne pas laisser le milieu se refermer. Il n'y a aucune rentabilité, c'est une œuvre conservatoire du patrimoine : depuis 1945, ce sont 2/3 des zones humides qui disparaissent en France. Or elles abritent des espèces rares comme les plant-

tes carnivores (grassette tugal et droséra), de nombreux insectes, des grenouilles, des tritons. » Justement, l'absence d'exploitation (une herbe large), les joncs, la colonisation du terrain lisent. « Si on laisse nature, c'est la forêt qui dra. C'est pourquoi que quelques coupes créer des zones de conserver les zones d'ouvertures qui créent que de milieux naturels ». Le chantier coûtait et les étudiants force de leur argent à fond bras en béton ouvrière. Les sur des bras « afin de ne pas qui doit rester croissance de quelle joie

Programme

Lundi 18 et jeudi 21 juillet : visite guidée sur le site au Marais du grand hazé à la découverte de la plus grande zone humide de l'Orne : faune, flore, géologie et histoire, gestion des milieux. Les

Ce fut une journée bien remplie pour ces trente élèves du Lycée agricole de Sées. Mission : restaurer la tourbière de la Lande-de-Goult. Le cahier des charges établi avec le commanditaire, Hervé Daviau, chargé environnement à l'ONF leur commandait 3 zones d'étrépage (retrait des plantes envahissantes pour mettre à nu la couche propice aux sphagnum), le dégagement de 2 mares envahies par les joncs, 1 zone de fauche (pour que les plantes rases aient de la lumière) et l'éclaircissage d'une ligne de jeunes boula-

La tourbière n'est pas restaurée pour une exploitation mais, comme l'explique Guil-



QUEST-FRANCE

Ils ont chassé les papillons au Conseil général



BRIOUZE. Visites guidées sur le site au Marais du Grand Hazé, le jeudi 21 juillet à 9 h 30, le lundi 25 juillet à 15 h et le jeudi 28 juillet à 9 h 30. Le CPIE des Collines Normandes (association Maison de la Rivière et du Paysage) organise pour le Conseil Général de l'Orne une visite guidée sur le site au Marais du grand hazé. Balade l'Orne : faune, flore, géologie et histoire, gestion des milieux. RDV : devant le Centre culturel du houlme à Briouze. Prévoir des vêtements adaptés et de bonnes chaussures. Pas de réservation nécessaire. Gratuit. Renseignements au 02.33.62.34.65.

LE PUBLICATEUR LIBRE

LONLAY-L'ABBAYE - Balade sur le Tertre Bizet 70 ha de landes exceptionnelles

Dimanche après-midi, 7 août, le Conseil général a proposé une sortie sur le tertre Bizet à Lonlay-l'Abbaye.

Une vingtaine de personnes ont emboîté le pas de Pauline Betton, animatrice en éducation à l'environnement et au développement durable à la Maison du Parc à Carrouges, pour découvrir l'un des derniers et plus vastes sites représentatifs des landes tourbeuses de l'ouest, abritant une flore et une faune caractéristiques très particulières.

Des espèces de bruyères protégées

La terre Bizet est caractérisée par la présence de sources et de suintements qui font que les conditions d'humidité sont très variables et génèrent plusieurs types de landes. Il y a la lande sèche caractérisée par la Bruyère cendrée jusqu'aux dépressions tourbeuses à sphagnum, en passant par la lande humide à Bruyère à quatre angles. « On y rencontre des espèces remarquables telles que la Bruyère ciliée et l'Oustrage brisé-ou, toute deux protégées en Basse-Normandie, ainsi que les Droséra à



Pauline Betton, animatrice à la Maison du Parc (au centre) emmène le groupe à travers le tertre Bizet.

feuilles rondes et Droséra à feuilles intermédiaires bénéficiant d'une protection au niveau national », explique Pauline.

Des landes sur 70 ha

Elle occupe une surface d'environ 70 ha dans la vallée du Tertre (affluent de l'Egrenne). « Depuis le sommet de la butte jusqu'au ruisseau du Tertre, la lande s'étend sur le versant exposé au sud, sur une largeur de 500 m avec une dénivellation très forte vers l'ouest (50 m.

Les points hauts se situent à environ 260 m et les points bas entre 165 et 200 m », indique Pauline au fil de la balade.

Cette lande est présente grâce à l'exploitation effectuée par l'association du quartier de Froidebise qui en est propriétaire.

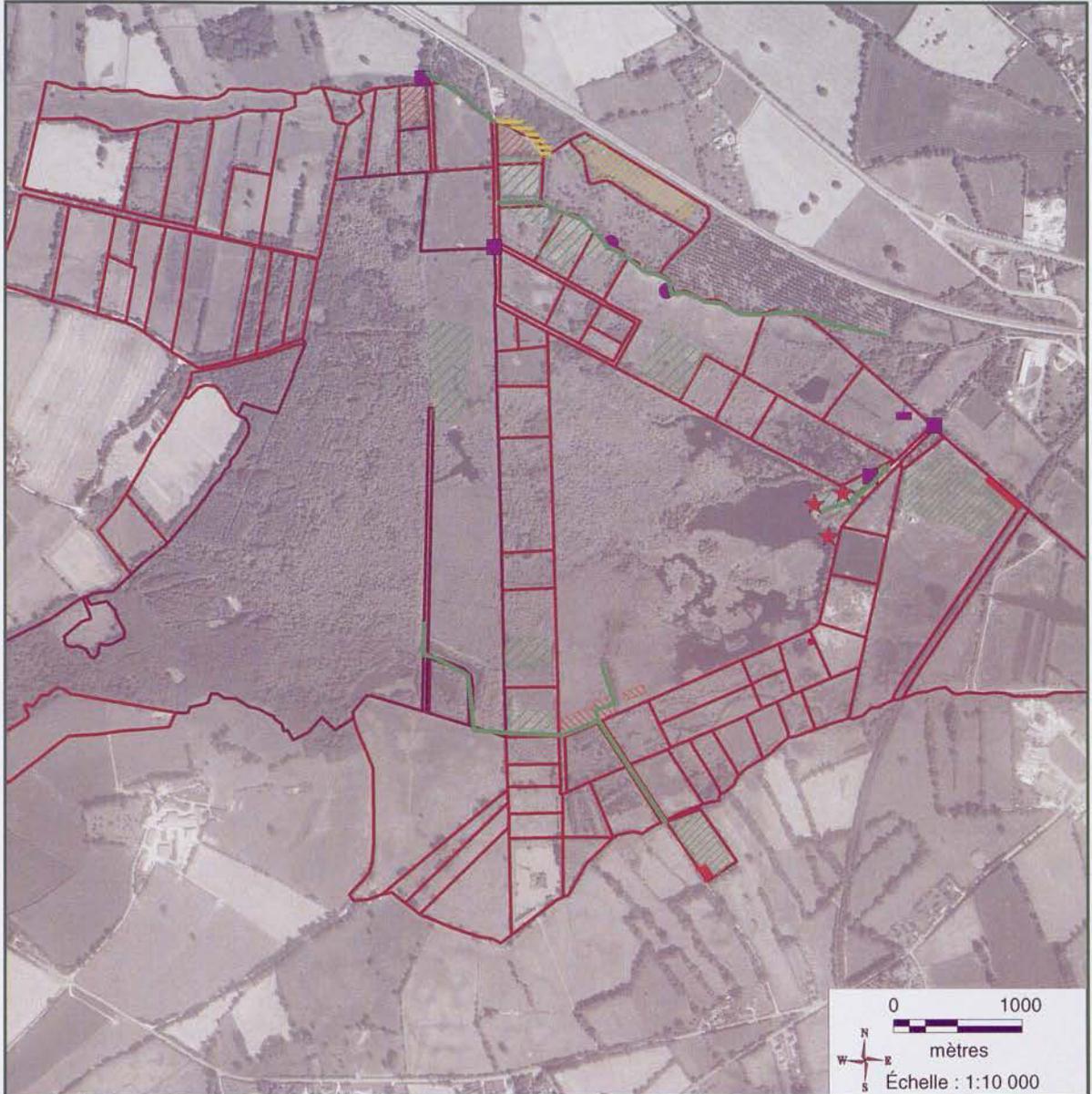
Nathalie Guérin

L'ORNE COMBATTANTE

Cartographies des principales interventions sur les sites



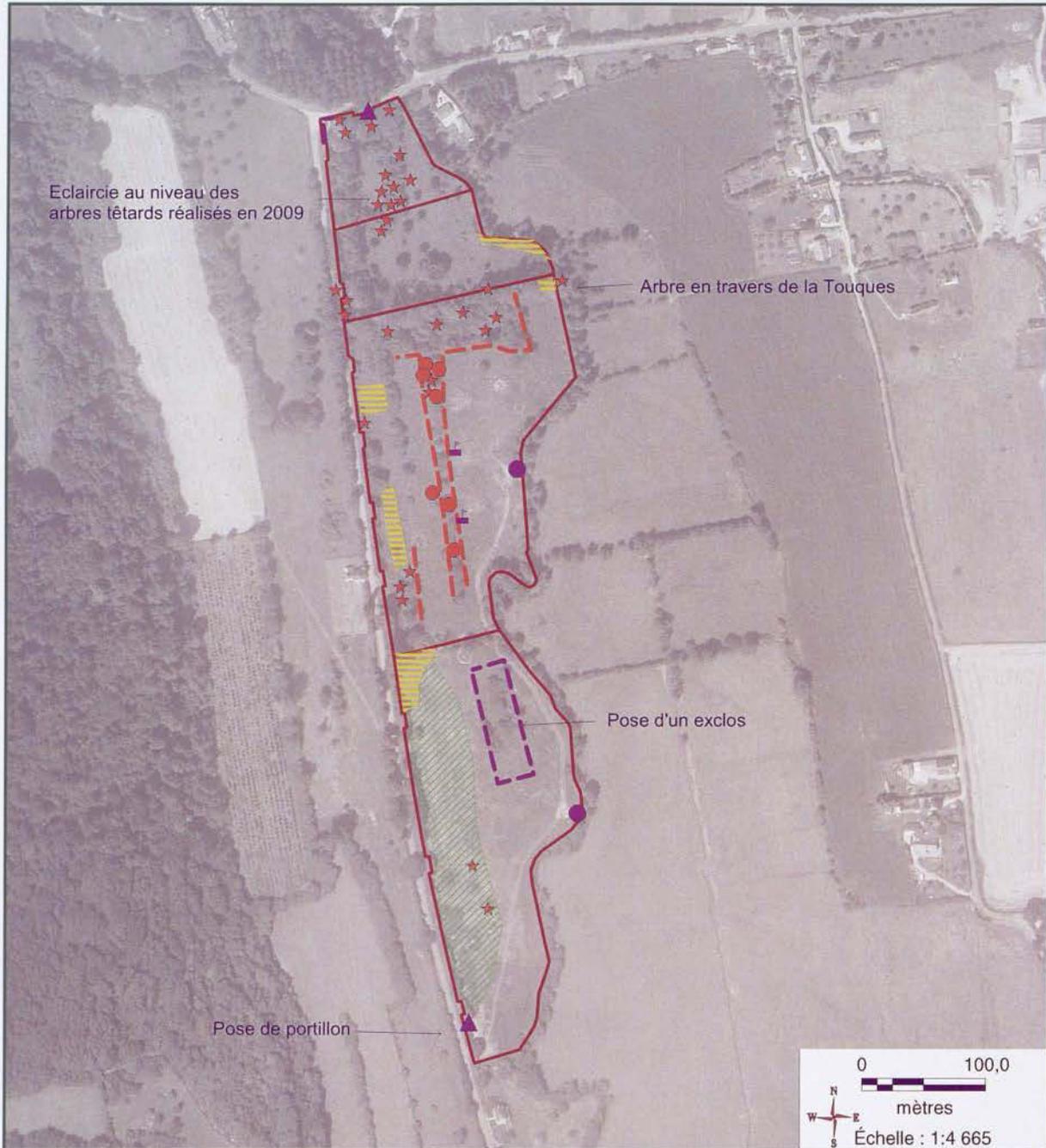
Espaces Naturels Sensibles du Département de l'Orne Site du Marais du Grand-Hazé



-  création d'un seuil
-  entretien de panneau
-  intervention sur les plantes invasives
-  curage d'abreuvoir
-  création d'une digue
-  entretien courant du chemin
-  création d'un parking
-  fauche avec exportation
-  débroussaillage et élagage
-  battage de fougères
-  coupe ou arrachage des arbustes et fauche avec exportation
-  coupe ou arrachage des arbustes

Bilan 2011

Réalisation : Bureau de l'environnement
PAE/SERA
Source : Ortho-photoplan 2007,
propriété CG61



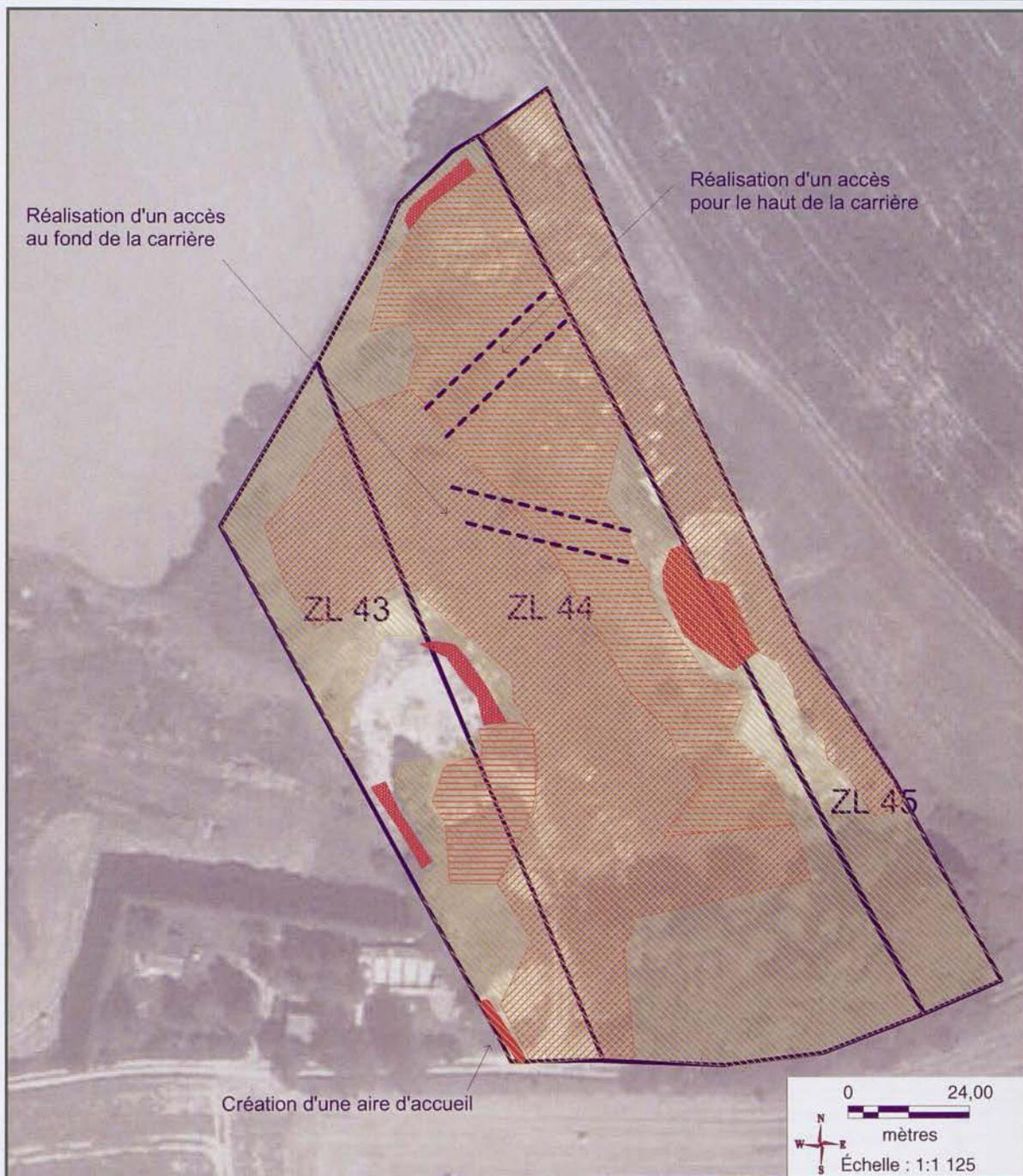
- ★ coupe d'arbre
- ▲ intervention portillon
- curage abreuvoir
- création d'arbre têtard
- enlèvement de tas de copeaux
- pose ou réparation de clôture
- - - élagage des branches basses
- ▨ débroussaillage
- ▨ fauche des refus de pâturage

Bilan 2011

Réalisation : Bureau de l'environnement
PAE/SERA
Source : Ortho-photoplan 2007,
propriété CG61



Site de la Carrière des Sablonnettes

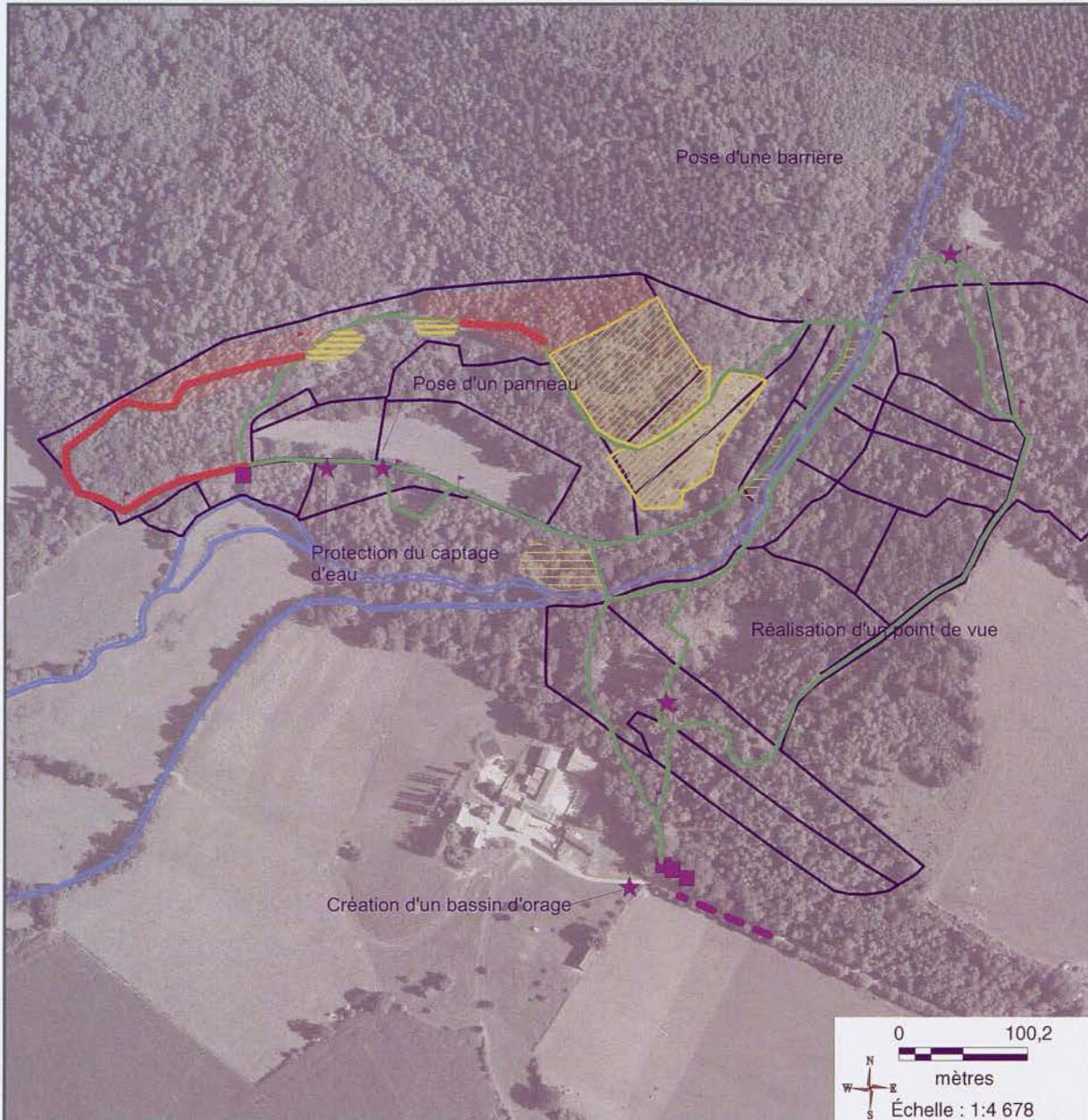


- Création d'un merlon
- Création de front de taille
- Suppression des déchets et remise en état
- Remodelage des fronts de dépôts
- Nettoyage (débranchage, coupe d'arbustes, élimination des déchets apparents)

BILAN 2011

Réalisation : Bureau de l'environnement
 PAE/SERA

Source : Ortho-photoplan 2007,
 propriété CG61



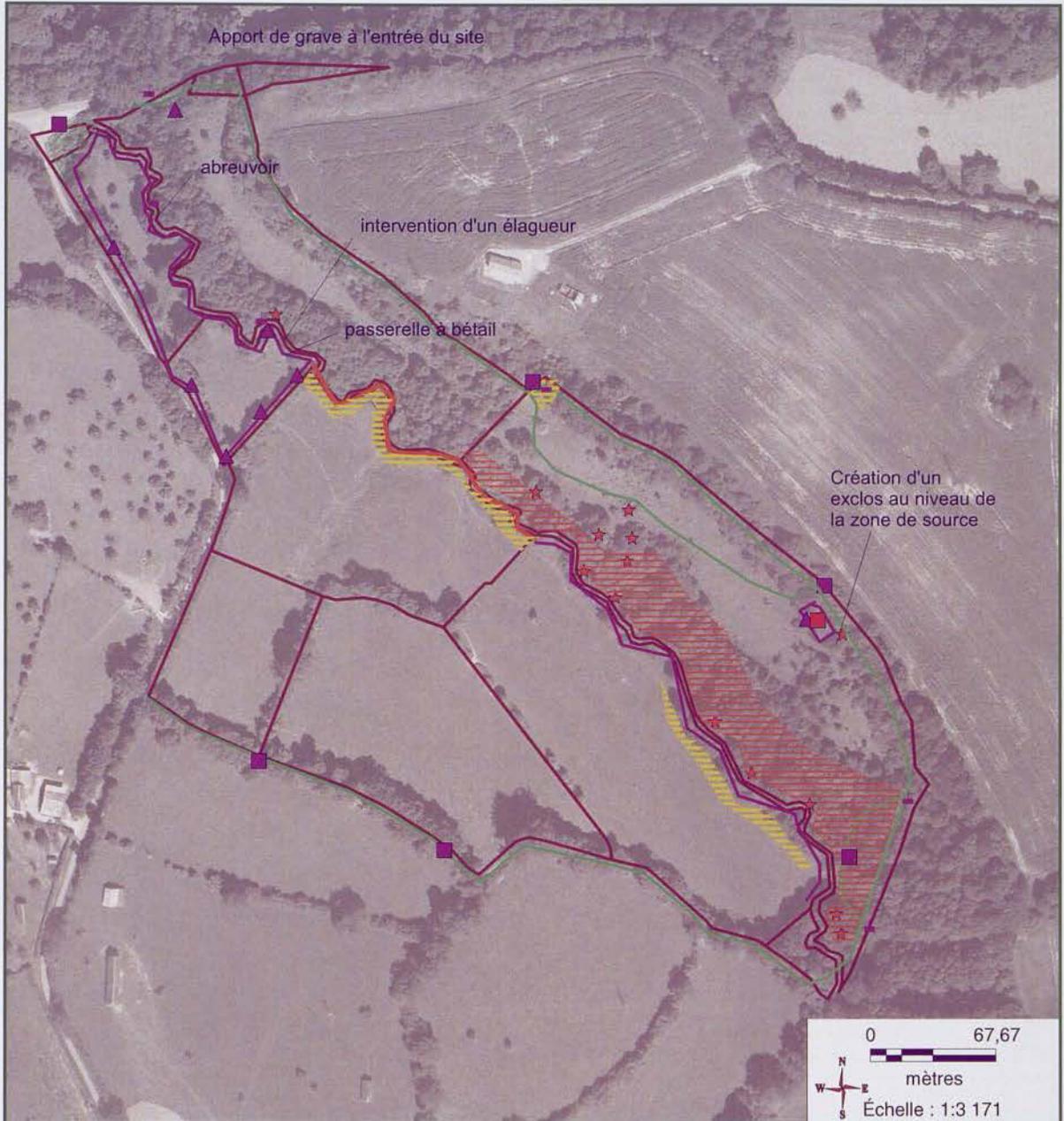
-  entretien panneau
-  intervention spécifique
-  pose de borne ou de plaquette
-  entretien du chemin
-  agrandissement du parking
-  création d'un nouveau cheminement
-  fauche et débroussaillage des zones de mégaphorbiaie
-  battage des fougères
-  arrachage de jeunes ligneux
-  fauche dans la lande

Bilan 2011

Réalisation : Bureau de l'environnement
PAE/SERA
Source : Ortho-photo plan 2007,
propriété CG61



Espaces Naturels Sensibles du Département de l'Orne
Site du coteau de la Butte

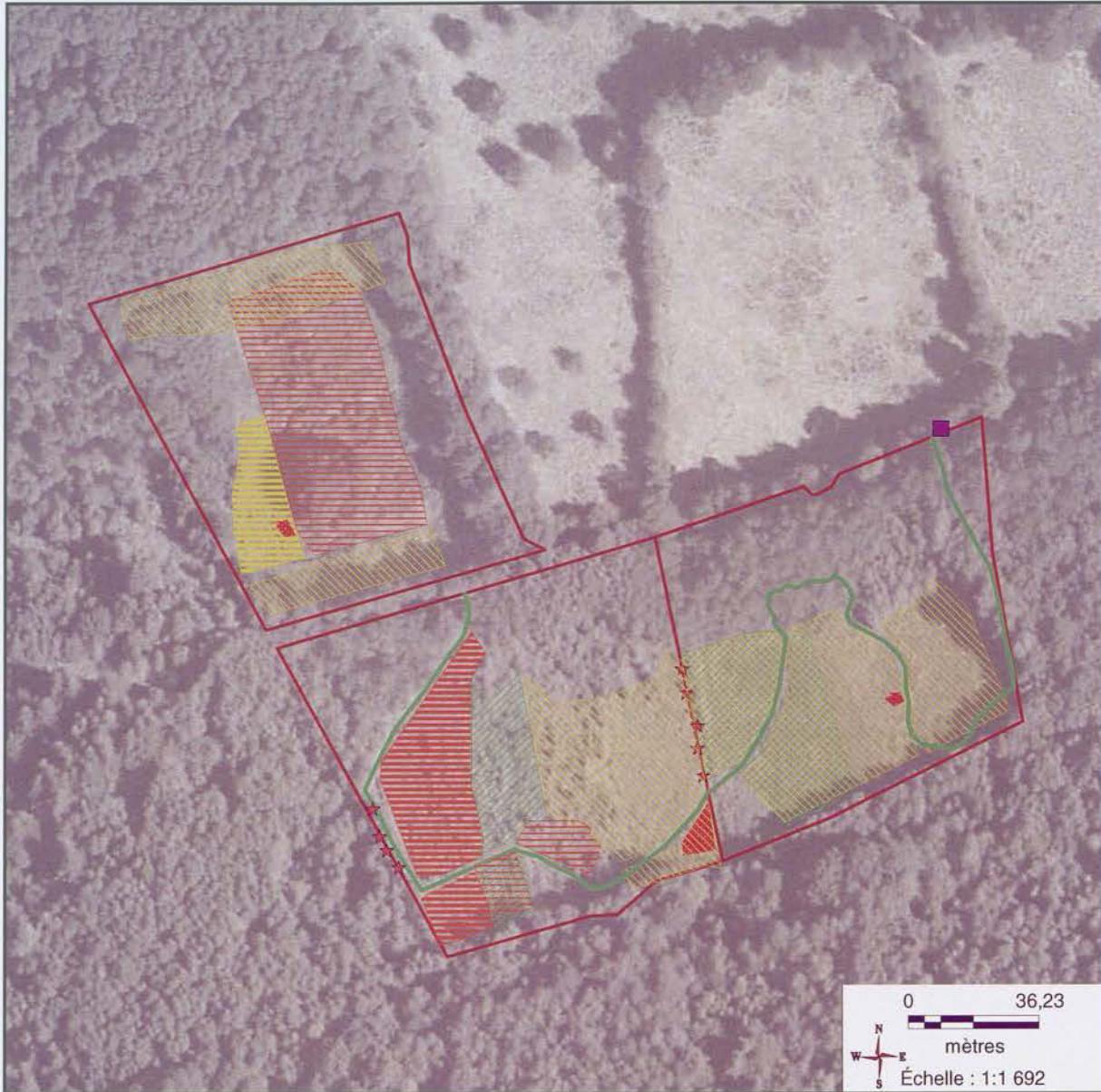


- ▲ Pose de barrière ou de portillon
- Décapage de sol
- ★ Coupe d'arbre
- Entretien de panneau
- Réparation de portillon
- Pose de clôture
- Entretien courant du cheminement
- Entretien de la ripisylve
- ▨ Débroussaillage
- ▨ Entretien du sous-bois
- ▨ Intervention sur la renouée du Japon

Bilan 2011

Réalisation : Bureau de l'environnement
 PAE/SERA

Source : Ortho-photoplan 2007,
 propriété CG61



-  Pose d'un panneau
-  Coupe d'arbres ou d'arbustes
-  Entretien du cheminement
-  Battage de la fougère
-  Fauche avec exportation
-  Décapage ou étrepage
-  Arrachage manuel des ligneux
-  Arrachage d'arbustes avec l'aide d'un cheval
-  Débroussaillage

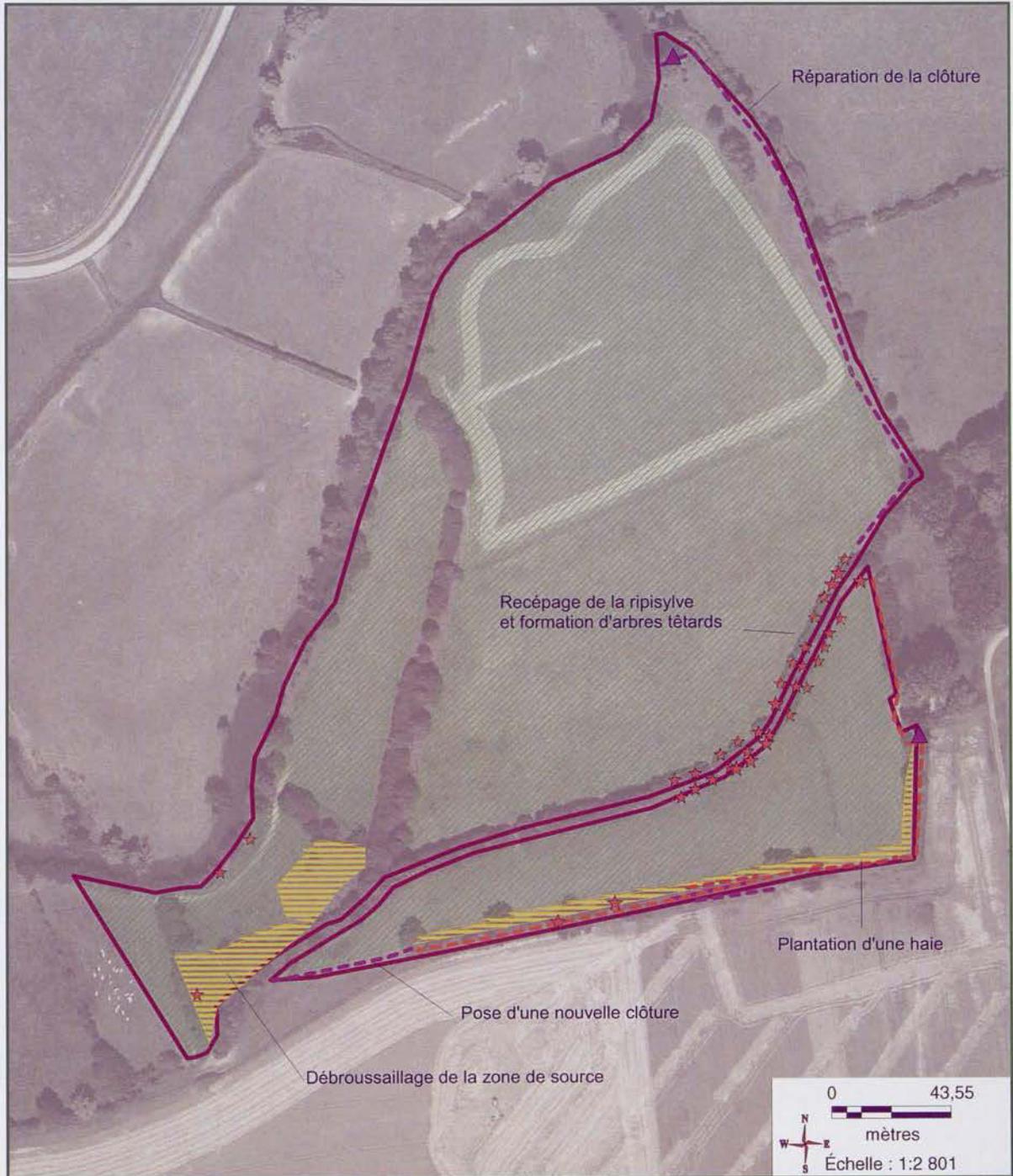
Bilan 2011

Réalisation : Bureau de l'environnement
PAE/SERA

Source : Ortho-photoplan 2007,
propriété CG61



Terrains mesures compensatoires A88
Parcelles ZI6 et ZC7 commune de Fontenay-sur-Orne



- ★ Coupe d'arbres
- ▲ Pose d'une barrière
- - - Élagage
- - - Travaux de clôture
- - - Plantation de haie
- ▨ Débroussaillage
- ▧ Fauche

Bilan 2011

Réalisation : Bureau de l'environnement
 PAE/SERA
 Source : Ortho-photo plan 2007,
 propriété CG61



Terrains mesures compensatoires A88 et A28 Parcelle D124 marais de Sarceaux

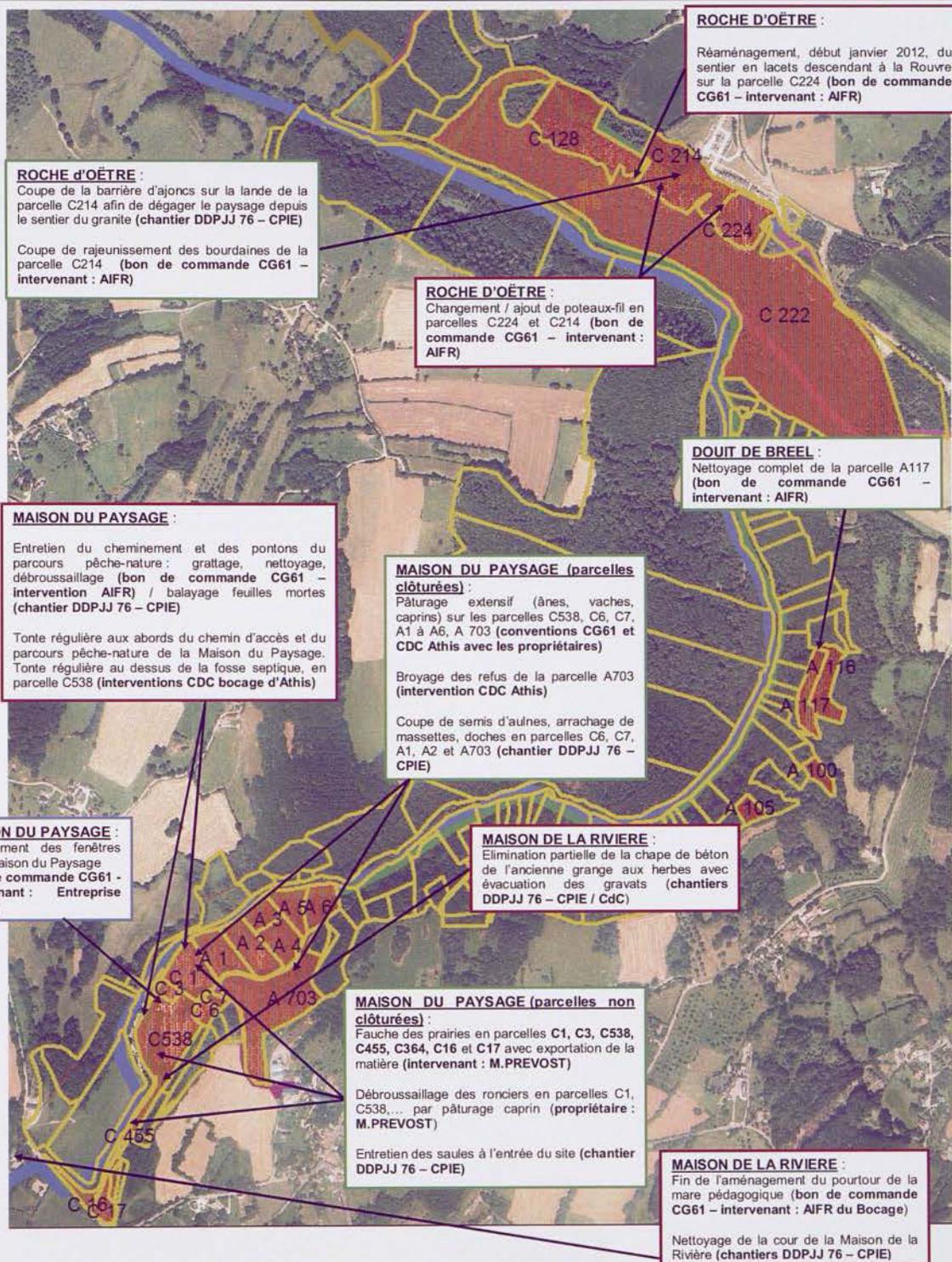


- ★ Coupe d'arbre
-  Débroussaillage
-  Broyage de végétation avec décapage
-  Fauche avec ratissage de la litière

BILAN 2011

Réalisation : Bureau de l'environnement
PAE/SERA
Source : Ortho-photoplan 2007,
propriété CG61

CARTE RÉCAPITULATIVE DES PRINCIPALES OPÉRATIONS D'AMÉNAGEMENT, ENTRETIEN, GESTION DES MILIEUX RÉALISÉES EN 2011 SUR L'ENS « ROCHE D'OËTRE ET GORGES DE LA ROUVRE »



ROCHE D'OËTRE :
Réaménagement, début janvier 2012, du sentier en lacets descendant à la Rouvre sur la parcelle C224 (bon de commande CG61 – intervenant : AIFR)

ROCHE d'OËTRE :
Coupe de la barrière d'ajoncs sur la lande de la parcelle C214 afin de dégager le paysage depuis le sentier du granite (chantier DDPJJ 76 – CPIE)

Coupe de rajeunissement des bourdaines de la parcelle C214 (bon de commande CG61 – intervenant : AIFR)

ROCHE D'OËTRE :
Changement / ajout de poteaux-fil en parcelles C224 et C214 (bon de commande CG61 – intervenant : AIFR)

DOUIT DE BREEL :
Nettoyage complet de la parcelle A117 (bon de commande CG61 – intervenant : AIFR)

MAISON DU PAYSAGE :
Entretien du cheminement et des pontons du parcours pêche-nature : grattage, nettoyage, débroussaillage (bon de commande CG61 – intervention AIFR) / balayage feuilles mortes (chantier DDPJJ 76 – CPIE)

Tonte régulière aux abords du chemin d'accès et du parcours pêche-nature de la Maison du Paysage. Tonte régulière au dessus de la fosse septique, en parcelle C538 (Interventions CDC bocage d'Athis)

MAISON DU PAYSAGE (parcelles clôturées) :
Pâturage extensif (ânes, vaches, caprins) sur les parcelles C538, C6, C7, A1 à A6, A 703 (conventions CG61 et CDC Athis avec les propriétaires)

Broyage des refus de la parcelle A703 (intervention CDC Athis)

Coupe de semis d'aulnes, arrachage de massettes, doches en parcelles C6, C7, A1, A2 et A703 (chantier DDPJJ 76 – CPIE)

MAISON DU PAYSAGE :
Changement des fenêtres de la Maison du Paysage (bon de commande CG61 - intervenant : Entreprise URBIN)

MAISON DE LA RIVIERE :
Elimination partielle de la chape de béton de l'ancienne grange aux herbes avec évacuation des gravats (chantiers DDPJJ 76 – CPIE / CdC)

MAISON DU PAYSAGE (parcelles non clôturées) :
Fauche des prairies en parcelles C1, C3, C538, C455, C364, C16 et C17 avec exportation de la matière (intervenant : M.PREVOST)

Débroussaillage des ronciers en parcelles C1, C538,... par pâturage caprin (propriétaire : M.PREVOST)

Entretien des saules à l'entrée du site (chantier DDPJJ 76 – CPIE)

MAISON DE LA RIVIERE :
Fin de l'aménagement du pourtour de la mare pédagogique (bon de commande CG61 – intervenant : AIFR du Bocage)

Nettoyage de la cour de la Maison de la Rivière (chantiers DDPJJ 76 – CPIE)

Gestion écologique des milieux naturels

Entretien des milieux et des aménagements

Aménagement/acquisition de milieux



Bureau des Espaces Naturels Sensibles

Conseil général de l'Orne
27, boulevard de Strasbourg - B.P. 528
61017 Alençon cedex
Tél. 02 33 81 61 53 - Poste 1454
www.orne.fr